

PIERRE VALDELIÈVRE

UNE  
“RÉCAPPÉE”

MADAME D'HOËST-DENTANT

*Héroïne Lilloise*

*Préface de*

M. GEORGES MOTTE

*MERCURE DE FLANDRE*

LILLE

UNE « RÉCAPPÉE »

## DU MÊME AUTEUR

---

### POÉSIE

*Les Enfants* (1911). Édition de la Revue du Languedoc.  
*Les Heures Émues* (1912). Édition du Beffroi, Paris.  
*Joies et Tristesses* (1922). Édit. illust., A. Blaizot, Paris.  
*Ma Petite Patrie* (1925). Édition illust., A. Blaizot, Paris.  
*La Rançon du Progrès* (1928). Edition L. Danel, Lille.

### PROSE

*Les Bagnes d'Allemagne* :  
*Souvenirs de Captivité* (1920). Édition L. Danel, Lille.



*Photo Cayez, Lille.*

M<sup>me</sup> D'HOËST-DENTANT

PIERRE VALDELIÈVRE

UNE « RÉCAPPÉE »

MADAME D'HOËST-DENTANT

*Héroïne Lilloise*

PRÉFACE DE M. GEORGES MOTTE

LILLE

MERCURE DE FLANDRE

VALENTIN BRESLE, ÉDITEUR

204, RUE SOLFÉRINO

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE CENT EXEM-  
PLAIRES SUR PAPIER ALFA, SOUS COUVERTURE  
BLANCHE, NUMÉROTÉS DE 1 A 100.

INFORTVNATIS  
OMNIBVS ILLIS,  
QVOS,  
GERMANO SÆVIENTE,  
TORMENTIS ET ANGORE DEVICTOS  
IN MALEDICTA RELIQVIMVS TERRA,  
HOC MONVMENTVM  
IN PIAM EREXI,  
FRATERNE,  
MEMORIAM.

PRÉFACE

25-9-30

*Cher Monsieur et Ami,*

*Je viens de lire, sans désemparer, les épreuves que vous avez bien voulu m'adresser de votre livre UNE « RÉCAPPÉE ». Vous avez fait œuvre utile en vous faisant l'historien de ces belles actions.*

*Le récit du dévouement de Madame d'Hoëst-Dentant, dévouement répété tous les jours jusqu'à celui de son arrestation, puis de son énergie dans sa lutte avec les juges ennemis, de son courage pendant la longue captivité, nous met une fois de plus, sous les yeux, un de ces remarquables récits du patriotisme en action des populations de nos régions. Certes, les exemples en sont nombreux chez nous et se sont manifestés dans les circonstances les plus variées. Mais ils sont encore plus impressionnants quand ils nous sont donnés par une malheureuse femme, veuve, séparée de son fils, qui n'a pu puiser qu'en elle-même, et sans pouvoir s'appuyer sur autrui, l'énergie nécessaire pour résister à pareille épreuve, de même que*

*l'initiative de son geste héroïque n'avait pu que jaillir spontanément de ce cœur généreux.*

*Aucun Français ne lira sans émotion ce récit touchant et réconfortant qu'on doit vous féliciter de publier.*

*Vous et moi qui avons vécu de longs mois en Allemagne, vous avec vos compagnons d'armes, moi avec des vieillards et des enfants qualifiés Francs-Tireurs pour excuser leur captivité, nous avons déjà pu admirer le courage et la force de résistance à l'adversité de nos compatriotes, et je les avais aussi signalés avec admiration dans le livre que vous me rappelez<sup>1</sup>.*

*Ce n'est pas vis-à-vis de l'écrivain régionaliste, si féru d'amour pour sa petite patrie, comme pour la France, que je dois chercher à vanter les généreuses qualités d'une race qui a compté tant de « condamnés à mort » à Lille, Roubaix et Tourcoing ; mais je puis bien présenter, avec vous, à ces femmes, ces jeunes filles et ces hommes, combattants bénévoles, qui ne pouvaient finir qu'au cachot ou au poteau, l'hommage d'une admiration, que votre plume exprime avec émotion et talent.*

*Ce petit livre, que vous achevez et qui relate les aventures d'une modeste mais grande Fran-*

1. *Les Vingt mille de Radinghem.*

*çaise, sera d'une lecture revigorante, et infiniment utile. En ces heures en effet où certains rêvent d'édifier la paix sur les brumes qui, en un beau soir d'automne, s'élèvent peut-être au dessus de ce charmant lac dont on nous entretient trop, n'est-il pas bon de rappeler ce que fut la vie réelle au lendemain d'une précédente crise de pacifisme.*

*Veillez agréer, Cher Monsieur et Ami, mes cordiales félicitations et l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

GEORGES MOTTE.

**NOTICE**

*L'auteur croit nécessaire de donner sur le titre de son ouvrage, quelques explications à l'usage des lecteurs qui ne sont point du Nord.*

*Une récapée est une réchappée <sup>1</sup>.*

*Le patois de Lille transforme automatiquement le son ch des mots français, en c dur, ou en qu. On dit, dans le Nord, un cat pour un chat, un quien pour un chien, séquer pour sécher, et une carrette pour une charrette.*

*Par conséquent, réchapper devient tout naturellement récapper.*

*On a discuté longtemps sur l'origine et même sur l'orthographe de ce mot patois (que bien des ignorants écrivent encore aujourd'hui rescaper), lors d'une catastrophe fameuse où quelques mineurs ensevelis par une explosion de grisou, ne furent remontés à l'air que plusieurs jours*

1. Dans Littré : Réchapper, échapper à quelque chose qui menace. Ex. : Il a réchappé du naufrage.

*après l'accident, alors qu'on les croyait définitivement perdus. Leurs familles et leurs camarades les accueillirent immédiatement de ce nom de récapés, c'est-à-dire réchappés de la mort, et le mot, en même temps que l'annonce de ce sauvetage, a fait le tour de la France par la voie de la presse, promenant dans tout le pays sa saveur du terroir flamand.*

*Mon héroïne est tout simplement une réchappée du peloton d'exécution.*

P. V.

L'ARRESTATION

Depuis le 13 octobre 1914, la ville de Lille gémissait sous l'occupation allemande.

L'envahisseur qui s'était annoncé dès le début sous les apparences d'un occupant débonnaire décidé à ne pas faire la guerre aux civils, avait rapproché petit à petit les pinces de l'étau, et à la faveur d'un lacis de plus en plus serré d'injonctions, de proclamations et de restrictions de toutes sortes, avait fait de son occupation quelque chose d'intolérable.

D'obscurs tyranneaux installés dans des fonctions de dictateurs, faisaient régner la terreur, par le seul jeu de leurs instincts débridés à la faveur de la guerre, ces instincts de férocité qui sommeillent chez tous les Allemands et composent l'essence de leur caractère. Et ceci nous montre en passant combien semblable tare transmise de génération en génération est irrémédiablement ineffaçable, puisque Tacite, voici dix-neuf

siècles, nous en signalait déjà l'existence dans ses *Mœurs des Germains*.

Donc, Lille souffrait sous la botte des barbares ; mais il faudrait bien mal connaître les populations de Flandre pour s'imaginer qu'elles avaient capitulé.

Les Flamands portent en eux une tenacité et une force de volonté qui est le fond de leur nature, et contre laquelle bien d'autres se sont brisés avant 1914. Calmes, posés, sobres de paroles et de gestes, ils sont maîtres d'eux-mêmes, et lorsqu'ils ont librement et en pleine conscience, arrêté leur ligne de conduite, toutes les forces de leur vouloir s'acharnent obstinément vers ce but, et il faudrait plus qu'un tremblement de terre pour les en faire dévier.

Or, les Lillois, renouvelant chacun dans leur for intérieur l'héroïque serment du Maire André en 1792 en réponse à la sommation du Prince Albert de Saxe qui assiégeait la ville <sup>1</sup>, les Lillois s'étaient tous juré de

1. « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures ! »

29 septembre, l'an I de la République,

ANDRÉ, Maire.

tenir de toute leur énergie jusqu'au jour où infailliblement la marée nauséabonde refluerait dans son lit, car même contre toute apparence, tous avaient en la fin heureuse du fléau, une foi tenace et farouche.

Tenir, dans leur esprit, c'était moins encore résister physiquement à toutes les privations, que se garder en santé morale dans le bel équilibre d'esprit qui les caractérise, contre toutes les vexations, les représailles et les tortures savamment combinées pour les démoraliser et les affaiblir.

Et de fait, hommes, femmes, enfants, unis de cœur et d'esprit formèrent un inébranlable faisceau d'où ne tombèrent par leur propre faiblesse que quelques défaitistes et transfuges, misérable écume de la lie de la population.

Le 6 juillet 1915, vers cinq heures de l'après-midi, la rue Masséna, d'ordinaire assez calme, fut mise en émoi par l'apparition d'une patrouille allemande qui, débouchant du coin de la rue Ratisbonne, s'arrêta devant la maison portant le n° 64.

Quatre hommes commandés par un *unter-offizier* et entourés de plusieurs cyclistes, la machine à la main, composaient le groupe, et faisaient sonner brutalement leurs bottes sur les pavés avec cette arrogance suffisante qui leur est propre ; un ou deux commandements, sortes de grognements inhumains, des coups de talons, des cliquetis de crosses sur le trottoir, et le détachement se trouva rangé face à la porte de l'immeuble n° 64.

Les ordonnances du gouverneur prescrivaient de tenir les portes de toutes les maisons ouvertes jour et nuit, le chef de patrouille n'eut donc qu'à entrer, il monta l'escalier

jusqu'au premier étage, et à peine franchi le seuil de l'appartement, il cria :

« Madame Léonie Dentant ! »

Une jeune femme revêtue de son peignoir se présenta simplement, franchement, et sans émotion, bien que l'appel de son nom dans de semblables circonstances, eût la même signification, et elle le savait, que l'appel des noms dans la prison de la Conciergerie, sous la Terreur ; elle descendit et dit simplement :

« C'est moi. Qu'y a-t-il ? »

— J'ai ordre de vous arrêter ! » dit le Boche, et il lui mit brutalement une grosse patte velue sur l'épaule, comme un tigre pose sa griffe sur l'antilope qu'il vient de forcer à la course.

Lorsqu'au mois d'octobre 1914, les Allemands pénétrèrent dans la place, après avoir brisé l'enceinte de Lille par la Porte de Douai, à la suite d'un siège où les 2.800 Français du Colonel de Pardieu tinrent en échec 35.000 assaillants, un grand nombre de nos soldats territoriaux prirent le large, libérés de la discipline par la reddition de la ville qu'annonçait officiellement le drapeau blanc sur la plateforme du clocher inachevé de l'église du Sacré-Cœur.

Durant les jours suivants, un certain nombre d'entre eux se rendit petit à petit entre les mains de l'envahisseur, en raison de la situation précaire qui était la leur, mais néanmoins un important contingent réussit à se dissimuler parmi la population. Ils étaient réduits à solliciter l'hospitalité et le dévouement des habitants, et soit au hasard de l'inspiration, soit sur quelque indication recueillie

on ne sait où, se présentaient dans telle ou telle maison, suppliant qu'on les y reçût, et qu'on les voulût bien cacher.

La chose n'était pas sans danger et pour le soldat, et pour l'habitant, on le vit bien dans la suite, car les Allemands couvraient les murs de la ville de menaces de mort contre les soldats cachés, et contre les civils qui les recevaient. Ils violaient d'ailleurs ainsi leurs propres *Lois de la Guerre Continentale*, dans lesquelles il est spécifié que la tentative d'évasion d'un prisonnier isolé n'étant pas un crime, doit être réprimée par une détention plus étroite, « mais non punie de mort ».

Ils ont toujours cherché à établir une confusion voulue entre le soldat caché et l'espion, ne pouvant arriver à comprendre que l'espion pour opérer utilement doit être en règle, et n'avoir pas à être suspecté pour sa seule présence, tandis que le soldat caché, traqué de toutes parts, est totalement absorbé par le souci de n'être point découvert, et n'a ni le loisir ni la liberté d'esprit nécessaires pour recueillir les renseignements militaires de l'ennemi, et moins encore pour les faire passer à destination.

C'est ainsi qu'un jour du mois d'octobre 1914 Madame Dentant fut sollicitée par deux

soldats français en quête d'un refuge. L'un des deux était bien connu d'elle et avait avec elle dès avant la guerre des relations d'amicale intimité que son état de veuvage lui permettait de considérer comme un espoir de reconstituer prochainement son foyer que la mort avait détruit en brisant une première union. Dans ces conditions, hésiter eut été se rendre doublement coupable, et Madame Dentant ouvrit toute grande sa porte à ce soldat, et au camarade qu'il amenait avec lui. D'ailleurs, n'eût été cette circonstance spéciale où le cœur de la femme a parlé peut-être plus vite encore que l'âme de la patriote, cette dernière à elle seule eût décidé du geste avec une promptitude à peine moindre.

Madame Dentant est originaire de Dunkerque. Elle possède cette mâle fierté et cette exubérance contenue des populations de la Flandre maritime ; tous ces riverains de la mer du Nord ont dans les veines un peu de sang de corsaire, tous se réclament plus ou moins d'un des compagnons de Jean-Bart, et leur patriotisme farouche et irréductible est parmi leurs plus belles qualités.

Sains de corps, sous l'âpre vent du Nord qui sélectionne cette race en éliminant tout ce qui n'est point robuste et vivace, et sains

d'esprit, comme tous bons habitants de Flandre, chez qui le voisinage constant du large a assaini les idées et assis l'équilibre des facultés, ces habitants, tant civils que soldats, ont été durant les quatre années de guerre l'un des meilleurs éléments de la résistance, sur le front comme sur l'arrière, et dans les malheureuses régions envahies.

Madame Dentant appartient à une belle famille où l'héroïsme et le dévouement sont de tradition. Son aïeul, vieux soldat de la guerre de Crimée, l'avait bercée maintes fois, dans sa jeunesse, de tous les récits merveilleux de l'Alma, de Malakoff et de Sébastopol, et des prouesses des zouaves, ces troupes nouvelles et déjà considérées comme une élite incomparable.

Son père avait terminé sa carrière comme éclusier en chef du Port de Dunkerque, il était de la race de ceux qui sont esclaves de leur devoir, et eût été capable, le cas échéant, d'accomplir froidement le geste formidable de l'éclusier de Nieuport inondant les plaines de Belgique devant l'envahisseur.

Son frère était de ces fusiliers marins dont l'histoire semble relever de la légende plus que de la réalité ; ses beaux-frères étaient pilotés, et ont assumé durant toute la guerre cet obscur labeur des patrouilles en mer, sans

cesse à l'affût des périscopes ennemis parmi les remous des vagues, sur un qui-vive exténuant de jour et de nuit, labeur tuant et sans gloire.

Madame Dentant était donc marquée pour affronter résolument et spontanément le danger de cacher des soldats qui ne voulaient point se rendre, et elle fut la première dans toute la ville, à accomplir ce geste accueillant et dangereux. Son hospitalité, et son zèle à dissimuler leur présence furent tels, et à ce point appréciés, que quelques jours plus tard, ces deux soldats amenèrent chez leur hôtesse leur chef de bataillon, le commandant Caron, du 5<sup>e</sup> Territorial d'Infanterie.

Ce dernier, aussitôt la reddition de la ville, ne voulant pas se constituer prisonnier, s'était réfugié chez un habitant dont le dévouement alla jusqu'à l'héberger pendant deux jours, au bout desquels il l'avait poliment prié de s'en aller, ne voulant pas risquer le moindre ennui pour celui qui venait de risquer sa vie pour la défense de la place.

Il avait ensuite trouvé asile hors de la ville dans une commune voisine où il ne pouvait séjourner longtemps, se rendant compte qu'on se dissimule mieux dans une grosse agglomération.

Abriter le commandant Caron était particulièrement dangereux, parce que les Allemands connaissant par une circonstance regrettable sa présence dans la ville, avaient mis sa tête à prix. En effet, au moment de la chute de la ville, en octobre 1914, c'est dans une hâte et un désordre assez compréhensibles que ces soldats avaient quitté leurs uniformes pour revêtir des vêtements civils quelconques, et beaucoup d'entre eux n'avaient pas pris la précaution de détruire leur tenue militaire ; c'est au nombre des uniformes ainsi trouvés par la suite, que les Allemands purent se rendre compte à peu près du nombre des soldats cachés.

Par malheur, les personnes chez qui le commandant Caron avait échangé sa tenue militaire contre des vêtements civils, effrayées à la pensée que l'uniforme abandonné chez elles pouvait les compromettre, perdirent la tête, et au lieu de le brûler, ce qui eût été facile, elles eurent l'idée néfaste entre toutes de s'en débarrasser en allant le jeter dans le kiosque de tramway de la Porte de Béthune. Comme bien l'on pense, il y fut vite découvert par les Allemands ; ses quatre galons le signalèrent spécialement, et permirent à la *Kommandantur* de conclure avec certitude qu'un commandant

français du 5<sup>e</sup> territorial ne s'était pas rendu, et se cachait parmi la population.

D'ailleurs, quelques jours auparavant, dans l'affaire de Fromelles, l'ennemi s'était emparé des convois du bataillon de marche du 5<sup>e</sup> territorial, et il possédait notamment toutes les pièces comptables et les contrôles de cette unité, ce qui lui permettait d'identifier l'uniforme si malencontreusement abandonné, avec la personnalité du commandant Caron, et ne pouvoir le trouver l'exaspérait.

Et comme un lion s'exaspère à gratter autour du trou d'un rat qui ne veut pas sortir, pousse des hurlements, et devient véritablement enragé, les Allemands avaient perdu toute mesure dans leurs menaces et leurs appels à la délation pour trouver ce commandant qui persistait à demeurer introuvable.

Ceci n'était pas fait pour intimider Madame Dentant, bien au contraire, et son accueil fut tel envers ses trois pensionnaires, que le bruit s'en répandit rapidement parmi cette population errante et inquiète des soldats cachés, et chacun amenant un ou deux camarades, Madame Dentant se trouva au bout de peu de temps, avoir la charge de plus de quatre-vingts territoriaux qu'elle ravitaillait et

habillait, en plus de ceux qu'elle abritait chez elle au nombre de cinq.

Tous les soldats ainsi camouflés en civils recevaient de faux papiers leur constituant un faux état-civil suffisant pour égarer les soupçons et les recherches en cas de malheur. Et la confection de semblables pièces était aussi tout un travail de minutie qui demandait de longues et prudentes préparations.

Qu'on songe à ce que représentait d'habileté et de dévouement une semblable besogne, dans cette ville occupée où toutes les denrées étaient strictement mesurées, où tous les gestes étaient épiés, et les allées et venues sévèrement contrôlées. Le commandant Caron avait d'ailleurs mis sur pied avec son hôtesse cette organisation de ravitaillement clandestin qui, partie de peu de chose, avait pris d'importantes proportions à mesure que d'autres habitants de plus en plus menacés de mort, éconduisaient les soldats que le premier geste d'enthousiasme patriotique les avait portés à accueillir. Et ces malheureux ainsi rejetés n'avaient d'autre ressource, s'ils ne voulaient se rendre aux Allemands, que de trouver un nouvel asile, ce qui présentait des difficultés croissantes. Car si la guerre est génératrice d'héroïsme et d'abnégation, elle fait parallèlement

croître l'égoïsme et la peur, et le malheur des temps qui favorise l'éclosion des beaux caractères met au jour aussi les bassesses et les calculs les plus misérables.

D'incessantes démarches faites de tous côtés par Madame Dentant, lui permirent de trouver au jour le jour l'habillement et la subsistance de sa troupe, et bien des concours lui vinrent de tous côtés. La Boulangerie l'Indépendante, notamment, réalisa ce tour de force de lui fournir les rations de pain nécessaires, grâce à son Directeur M. de Lenneer que secondèrent sa femme et sa fille, et avec l'aide de Messieurs Plouvier frères qui, à la suite d'un accord avec la Préfecture, avancèrent sur bons de réquisition les fonds nécessaires au paiement des fournisseurs, et ces fournitures atteignirent des sommes considérables.

Il est évident que tout ceci ne pouvait passer longtemps inaperçu, et la première fois que Madame Dentant constata que sa renommée en la matière avait pris quelque extension, c'est quand elle vit arriver un jour chez elle quatre soldats allemands qui se déclarèrent Alsaciens, et désireux de désertir. Ce fut une alerte. Les quatre Alsaciens ayant été reconnus de bonne foi furent dépouillés de leurs uniformes et revêtus de vêtements civils, et on les

pria de ne plus revenir. Ceci indiquait qu'il fallait redoubler de prudence, et malgré cela Madame Dentant ne tarda pas à se sentir surveillée et espionnée.

Il faut avoir vécu soi-même parmi les Boches pour comprendre ce qu'est cette surveillance : c'est un lacs de vigilance établi d'abord discrètement et à distance de l'individu soupçonné, et qui va se resserrant de jour en jour avec une inexorable régularité, jusqu'au moment où l'on se sent pris dans ce filet de regards haineux et de rictus féroces : Il est dès lors trop tard pour songer à s'en évader, et le sort en est jeté. Et quel régal, quel triomphe, lorsque la victime est une femme, c'est-à-dire quelqu'un de faible et de désarmé qu'on fera souffrir si facilement, et qu'un simple coup de griffe terrassera, pour le seul crime d'avoir assisté ses compatriotes dans une détresse matérielle et morale digne de toutes les pitiés !

Le commandant Caron se rendit compte également que la surveillance se rétrécissait autour de lui, et qu'il ne lui serait plus possible d'assumer longtemps ce rôle, non seulement sans être pris lui-même, mais aussi sans compromettre tous les hommes qui ne vivaient que de cette organisation. Il prit dès lors la

résolution de chercher à passer en Belgique en vue de franchir la frontière de Hollande, pour, de là, gagner la France libre.

Il voulut auparavant assurer la continuation de son œuvre, et après en avoir entretenu M. Trépont, le préfet du Nord, dans une réunion qui eut lieu chez Messieurs Plouvier dans leur domicile de la rue des Augustins, il fut décidé qu'il serait mis en relations avec Eugène Jacquet qui avait constitué un comité secret destiné à faciliter le passage de la frontière aux soldats cachés désireux de s'évader.

Ce fut dans la maison de la rue Masséna, en présence de Madame Dentant, qu'eut lieu cette entrevue du commandant Caron et de Jacquet, où ce dernier accepta de prendre en charge tous les territoriaux que le Commandant et Madame Dentant avaient ravitaillé jusque-là.

Madame Dentant se sentit douloureusement émue à la pensée qu'elle allait cesser cette œuvre de dévouement dont elle avait été l'initiatrice et l'artisan, et une lutte intime entre son patriotisme, sa bonté maternellement féminine, et la plus élémentaire prudence, la fit cruellement souffrir : ceci fut de courte durée, mais n'en fut que plus aigu.

Quelques paroles de regret et d'inquiétude

furent dites par elle, mais le Commandant clairvoyant lui fit comprendre que femme, elle ne pouvait songer à assumer seule cette besogne lourde et de plus en plus dangereuse : Il n'y avait d'autre solution que d'accepter l'offre de Jacquet, avec qui d'ailleurs elle aurait toute liberté de collaborer, pour donner libre cours à son besoin de dévouement.

Ainsi fut fait, et le commandant Caron étant dès lors tranquilisé sur le sort des hommes, dont il avait depuis le début pris la charge moralement et matériellement, songea à sa propre sécurité, et se disposa à l'évasion. Jacquet le persuada de quitter le domicile de Madame Dentant où, disait-il, les Allemands l'avaient repéré et où il ne pouvait plus avoir aucune tranquillité, et lui procura pour dépister la surveillance, un autre asile dans une maison de la rue Jacquemars Gielée, où il demeura le temps nécessaire à la préparation de son évasion,

Le 18 mars 1915 il partit définitivement de chez Madame Dentant et se mit en route, et aidé de Verhelst et de Mertens il réussit à franchir la frontière de Hollande sous un déguisement de marchand de bestiaux, blouse bleue, casquette de soie noire, et canne de

bouvier. De la Hollande il se rendit en Angleterre d'où il revint en France, et reprit du service dans son régiment jusqu'à la fin de la guerre.

Jacquet avait sollicité et obtenu de l'Administration préfectorale les subsides qui lui étaient nécessaires pour mener à bonne fin son entreprise d'évasion ; dans ces conditions, le ravitaillement des territoriaux cachés se trouvait grandement facilité, puisqu'il n'y avait plus à faire appel à la charité publique seule mise à contribution jusqu'alors depuis cinq mois. L'abattoir reçut des bons de réquisition réguliers, et l'affaire, quoique toujours clandestine, avait cependant une allure quasi-officielle.

Cette circonstance, malheureusement, n'incitait guère à la prudence, et de fait, c'est ce qui perdit Jacquet. Dès le début de cette nouvelle façon de faire, Madame Dentant se rendit compte du danger qu'elle présentait, et elle comprit que toutes les craintes étaient permises.

Son appartement de la rue Masséna dans

lequel elle avait jusqu'alors reçu et réparti toutes les denrées de subsistance, se prêtait parfaitement à ce trafic, car il avait une sortie sur la rue de l'Amidonnerie par la porte portant le N° 12, ce qui dissimulait le va-et-vient de toutes ces manutentions, et la vigilance des espions se trouvait facilement mise en défaut.

Jacquet au contraire ne craignit point de tenir ouvertement les comptes de ce ravitaillement et de faire venir les soldats chez lui, allant jusqu'à leur faire faire antichambre lorsqu'il ne pouvait s'occuper d'eux immédiatement. Qu'un Boche ayant guetté fit irruption à l'improviste dans cette salle d'attente, et tout le monde était perdu. C'était une véritable souricière.

C'est d'ailleurs ce qu'il advint par la suite : sur la dénonciation d'un misérable nommé Richard qui osa trahir son pays au profit de la police allemande, Jacquet et ses compagnons furent arrêtés le 15 juillet 1915<sup>1</sup>. Mais déjà Madame Dentant était elle-même arrêtée depuis plusieurs jours sur une autre dénonciation faite par une femme. Son dévouement

1. Le traître Richard, arrêté après l'armistice, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

patriotique avait duré neuf mois durant lesquels elle avait distribué à nos soldats en même temps que la nourriture nécessaire, le réconfort de son affection, et la grâce de son optimisme.

Revenons maintenant à la patrouille qui venait de procéder à l'arrestation, dans la soirée du 6 juillet 1915.

Au moment où le Boche gravissait l'escalier, Madame Dentant était dans son appartement du premier étage avec un territorial à qui elle venait de donner quelques provisions, notamment un peu de tabac. Joyeux de l'aubaine qui n'était pas fréquente, cet homme avait sorti sa pipe de sa poche, l'avait bourrée, et se disposait à l'allumer. Madame Dentant, au bruit des pas, se rendit immédiatement compte de la réalité, arracha la pipe des mains du soldat, et la jeta dans le foyer de sa cuisinière, puis fit esquiver lestement l'homme par la porte de la rue de l'Amidonnerie.

Tout ceci se faisait à la seconde même où la patrouille entrait. Le soldat était parti, et sa pipe non encore allumée se consumait dans le feu. Cette présence d'esprit avait empêché la moindre bouffée de tabac dans l'apparte-

ment, dont l'odeur eût dénoncé la présence d'un homme.

« Vous avez ici des soldats français cachés, dit l'*unter-officier*.

— Non !

— Nous allons voir. »

Bien entendu le résultat de la perquisition fut nul, rien d'anormal ne fut signalé.

On encadre alors Madame Dentant de quatre soldats, bayonnette au canon, et on s'apprête à sortir. Elle fait observer au chef de patrouille qu'elle est en peignoir et qu'elle ne peut décemment se rendre en prison dans cette tenue, il faut qu'on lui laisse le temps de s'habiller. L'Allemand y consent, mais émet la prétention d'assister à la toilette, ce que Madame Dentant refuse énergiquement. Il veut bien alors la laisser se retirer seule quelques instants dans sa chambre, lui demandant seulement de prendre l'engagement de ne rien faire disparaître. La prudence avertie de Madame Dentant l'avait incitée depuis longtemps à ne rien garder autour d'elle qui fût de nature à la compromettre. Dans ces conditions, n'ayant rien à faire disparaître, elle promet loyalement ce qui lui était demandé.

L'état d'alerte permanente dans lequel elle vivait depuis le départ du commandant Caron

lui avait fait prévoir depuis longtemps l'éventualité de cette arrestation, et en vue de cet événement elle s'était confectionné un petit sac de toile dans lequel elle avait enfermé ses bijoux ainsi que quelques pièces d'or. Elle put glisser cette poche sous ses vêtements. Ces préparatifs ne durèrent que quelques minutes, et elle sortit de sa chambre toute prête, et vint se ranger au milieu des hommes de patrouille.

Avant de sortir, le Boche jette un dernier coup d'œil sur l'appartement, et avisant le chien, et le serin dans sa cage, il prend l'un et l'autre et sur le pas de la porte les remet à la voisine, poussé par cette sensiblerie déséquilibrée propre aux Allemands, qui fait qu'ils achèvent des blessés, tuent des femmes et mutilent des enfants sans trouble et sans scrupule, mais qui fait qu'ils ont le cœur fendu à la pensée d'un chien ou d'un serin qui vont être privés de soins.

Ce geste, d'ailleurs, impliquait que la maîtresse de maison ne devait pas revenir de sitôt chez elle, et la voisine qui le comprit comme tel, reçut les bêtes toute en larmes, en jetant sur Madame Dentant qui franchissait le seuil de sa demeure, un regard de compassion douloureuse.

LE PROCÈS

Escortée de son appareil militaire, Madame Dentant, maîtresse d'elle-même, la tête haute et d'un pas ferme, fut conduite par la rue Masséna, la Place Ronde et la rue Nationale, vers les bureaux de la Compagnie d'assurances *La Mondiale* situés à l'angle de la rue Nationale et du square Jussieu, qui depuis le début de l'occupation allemande, avaient été transformés en locaux de détention temporaire. C'est là que sont passés toutes les honnêtes gens et tous les patriotes qui ont eu maille à partir avec la police allemande, beaucoup plus que les malfaiteurs de droit commun.

Tout le long du trajet, des regards de pitié l'accompagnèrent : Les habitants que la terreur ou l'aversion retenaient chez eux malgré la sérénité de cette belle soirée de juillet, la regardèrent passer, derrière les rideaux de fenêtre qui ne trahissaient ni leur présence, ni leur sympathie impuissante. On

la connaissait dans ce quartier de la ville, on savait à quelle patriotique besogne elle s'était dévouée, on avait maintes fois tremblé pour elle, et voici qu'aujourd'hui apparaissait la réalité tragique, cette femme héroïque après avoir échappé durant neuf mois aux recherches et aux traquenards de la police allemande était enfin tombée entre ses pattes, et il avait fallu pour cela l'aide infâme d'une dénonciation.

Arrivée à *La Mondiale*, après quelques formalités sommaires et rapides de transmission de consigne d'un poste à l'autre, elle fut conduite dans une sorte de grande chambrée au troisième étage de l'immeuble, et abandonnée à son sort pour la nuit.

Le premier coup d'œil jeté dans cette pièce aux fenêtres grillagées lui révéla la présence d'un certain nombre de femmes d'allures étranges, couchées sur des paillasses rangées à même le sol, et aux premières paroles de conversation engagées, elle se rendit compte de l'atroce réalité, elle était enfermée avec le troupeau des femmes de mauvaise vie que les patrouilles allemandes ramassaient chaque soir dans les rues de la ville, et mettaient à l'écart pour la nuit, les relâchant le lendemain lorsque leur besogne malsaine ne pouvait plus

s'exercer parmi les troupes de la garnison parties au travail.

C'est d'ailleurs parmi cette population infâme chargée de toutes les tares et de toutes les hontes, que se recrutaient les espions, les dénonciateurs et les traîtres, auxiliaires précieux de la police ennemie.

Se voir internée dans pareille société, fut pour cette honnête femme mère de famille, le premier pas d'un calvaire long et douloureux, et sans doute ne fut-il pas le moins pénible.

A cette heure tardive, les Boches ne s'occupèrent pas de lui procurer une paillasse. Aucune de ses co-détenues ne lui fit d'offre, et elle se garda bien de leur demander quoi que ce fût, ne se souciant pas de partager de semblables couches ; elle s'en fut s'asseoir sur un banc, où elle passa la nuit, sommeillant à demi, partagée entre le besoin de repos après cette journée d'émotion, et l'agitation intérieure, réflexe instinctif de l'être devant la situation nouvelle et l'inquiétude qu'elle légitimait. C'est ainsi que se terminait pour elle cette journée de son arrestation, du 6 juillet 1915, qui par une coïncidence douloureuse était le jour du trente et unième anniversaire de sa naissance.

Le lendemain, après une nuit interminable, et sans que personne se souciât de lui donner la moindre nourriture, à l'heure où les filles internées avec elle étaient rendues à la liberté jusqu'au hasard de la prochaine rafle du soir dans les quartiers mal famés, elle fut amenée dans les bureaux d'inquisition du premier étage, non sans avoir pu faire passer subrepticement auparavant, son petit sac contenant ses bijoux, entre les mains du concierge de *La Mondiale*. Ce digne homme nommé Olivier Dallon eut à ce poste des occasions de tous les jours et de tous les instants, de rendre service aux Français que les hasards de l'occupation allemande amenaient dans ces locaux de détention improvisés, et plus d'un lui dut un soulagement ou un réconfort intime sans pouvoir lui en témoigner sa reconnaissance émue autrement que par un regard silencieusement attendri. Le dévouement de Monsieur Dallon est aujourd'hui récompensé par la médaille de la Reconnaissance des Défenseurs de Lille.

Devant une commission d'officiers et de policiers de tous grades, on l'interrogea matin et soir. Elle donna tous les renseignements d'état-civil qui lui étaient demandés, mais sur l'inculpation précise d'avoir caché des soldats français, elle nia avec une persistance et une

énergie où tout son patriotisme de Française la soutint en des sursauts indignés. Tout fut mis en œuvre pour lui arracher quelque bribe d'aveu, menaces, prières, séduction, flatteries, injures, elle fut véritablement mise à la torture.

On lui montra, on lui lut en partie la lettre de dénonciation qu'avait reçue la *Kommandantur* à son sujet. Elle n'en put voir la signature et identifia seulement avec certitude une écriture féminine.

Tout fut en vain, et l'énergie de tous ses ancêtres Dunkerquois, soldats, éclusiers, marins, pilotes, fusiliers, lui reflua au cœur avec l'irrésistible force de l'atavisme, et du matin au soir elle tint tête aux policiers inquisiteurs, sans qu'un seul mot d'elle eût l'allure d'une contradiction, ou d'un aveu même détourné.

Et quand revint le soir, voyant qu'on la ramenait dans la salle commune au milieu de la même société que la veille, elle déclara fièrement à l'*unter offizier* qui la conduisait, qu'elle se refusait à passer à nouveau la nuit dans cette promiscuité, n'ayant rien, et ne voulant rien avoir de commun avec ces détenues.

L'Allemand comprit son indignation et son

dégoût, et promet de transmettre sa protestation. Effectivement, quelques instants après on vint l'extraire de cette pièce où elle avait repris son banc de la veille, et un piquet d'hommes en armes la conduisit tout le long du Boulevard de la Liberté, jusqu'à la Citadelle. Là, on l'introduisit dans la cellule portant le numéro 1.

On se sent pris à la fois d'amertume et de révolte quand on songe à cette belle Citadelle, ce joyau d'architecture militaire de Vauban, où les grandes lignes du plus pur xvii<sup>e</sup> siècle s'harmonisent à merveille avec les nécessités techniques auxquelles elles confèrent cependant une grâce séduisante aujourd'hui bannie de l'art militaire.

Dans cette enceinte où flotte comme un peu de l'âme du grand siècle, empreinte de cette majesté qui lui est propre, ont évolué tour à tour les Cheval-Légers, les bombardiers, et les Gardes Françaises, et voici qu'aujourd'hui, comme en un cauchemar d'abomination, il y circule des Bavares en casque à pointe, et des *landsturm* qui sous leur calot gris ont des allures d'ivrognes ou de galériens !

Le séjour de Madame Dentant à la Citadelle ne fut qu'un interminable interrogatoire : chaque jour elle comparaisait devant une

commission d'enquête qui la mettait à la question, il fallait à tout prix obtenir d'elle quelque chose qui ressemblât à un aveu, et son inébranlable fermeté dans cette épreuve n'eut d'égale que l'infatigable persistance des Allemands à renouveler sans cesse le même questionnaire.

On usa du moyen classique qui consistait à enfermer avec elle une autre femme soi-disant détenue également, dont la mission était de provoquer des confidences en en faisant elle-même. Madame Dentant comprit le procédé dès le premier jour, et se tint vis-à-vis de cette compagne forcée, sur une réserve farouche.

Cette épreuve dura sept jours sans répit.

Qu'on songe à tout ce qu'il faut d'énergie à une femme ainsi livrée à elle-même, sans aucun réconfort ni encouragement d'aucune sorte, pour soutenir sans faiblir semblable assaut de toute cette administration de justice militaire coalisée contre elle. On ne saura jamais quelle tension intérieure de toutes les énergies physiques et morales, a nécessité cette attitude inflexible de tous les instants ; et comme tout ressort trop violemment ou trop longtemps bandé finit toujours par se briser ou bien par perdre l'élasticité qui le maintient,

on demeure étonné de voir que ce caractère de femme a présenté une trempe telle qu'elle ait pu traverser cette épreuve en gardant un parfait équilibre de corps et d'esprit.

Une fois terminée l'instruction de son procès, elle fut informée qu'elle aurait à comparaître sous peu devant le Conseil de Guerre, et on lui donna un avocat d'office.

Notre Boche lui rendit immédiatement visite, et s'étant imaginé qu'il allait avoir raison de son obstination par un dernier argument décisif, il lui dit : « Il est indispensable que vous me disiez que vous avez caché des soldats français, afin que je puisse vous défendre devant le tribunal. Si je ne suis pas très exactement renseigné par vous, je ne puis conduire convenablement ma plaidoirie, et dès lors je ne répons plus de rien.

— Je n'ai rien à dire, — répondit-elle. Renversez les situations : Si les Français occupaient l'Allemagne, que feraient vos femmes allemandes ? »

L'avocat demeura coi, et dut se résoudre à bâtir son argumentation sur le brouillard.

Le 13 juillet 1915, elle fit à nouveau le trajet du Boulevard de la Liberté depuis la Citadelle jusqu'à la rue Nationale, encadrée de son piquet en armes, et on la conduisit au

Conseil de Guerre qui siégeait rue Nationale dans les bureaux du journal *La Dépêche*.

Là, ce fut l'appareil connu de cette justice allemande qui expose, enquête, plaide, délibère et juge en allemand devant des victimes qui ignorent tout de ce qui se dit : Leur vie se joue sans qu'ils sachent ce dont il s'agit, et ils ont l'impression très nette que l'opinion des juges est faite d'avance, et que toute cette mise en scène n'est qu'une comédie destinée à masquer le drame qui doit la terminer. L'histoire a enregistré de semblables procès devant les tribunaux révolutionnaires de 1793, dont l'issue ne faisait aucun doute dès avant les audiences, ni pour les juges, ni pour les victimes.

Il sortit de ces débats ce qui devait infailliblement en sortir, une condamnation à mort, avec perte des droits civiques. On lui traduisit cette sentence qui ne l'étonna en aucune façon, et elle l'écouta dans une attitude de fierté calme et de supériorité dédaigneuse qui frappa vivement tout l'auditoire : ses nerfs continuaient à la maintenir au-delà de ce qu'on pouvait supposer.

Si la peine de mort qu'elle prévoyait, bien qu'il n'y ait eu aucune preuve de sa culpabilité, qu'un aveu seul aurait constituée, (et

ceci explique l'insistance des instructeurs à le lui arracher), si cette condamnation ne la surprit ni ne la bouleversa, par contre l'aggravation inattendue de la privation de ses droits civiques lui parut grotesque au dernier point, et elle n'arrivait pas à comprendre, dans son bon sens, quels pouvaient bien être les droits civiques d'un mort. Cela lui sembla aussi ridicule que si on l'avait condamnée à être fusillée, et à faire ensuite un an de prison.

Elle se garda bien de demander aucun éclaircissement sur ces dispositifs du code de justice militaire allemande, se contentant de trouver qu'en cela comme en tout le reste les Allemands ont des conceptions pour le moins surprenantes.

Vainement ses juges tentèrent-ils de lui faire signer le procès-verbal de sa condamnation à mort : Avec l'idée bien nette qu'il ne pouvait rien lui survenir de pis que ce qui venait de lui arriver, elle opposa une obstination farouche et irréductible, et l'insistance des Allemands à demander cette signature au bas d'un grimoire en langue étrangère qu'elle ne pouvait comprendre, la cantonnait plus délibérément dans son refus. Et bien lui en prit, car cette seule signature eût été une reconnaissance de sa culpabilité, et dès lors

l'arrestation certaine et l'inculpation de tous ceux qu'on soupçonnait seulement d'avoir été ses complices.

De guerre lasse, le tribunal renonça à cette demande, et s'avoua battu par une femme.

Durant toute l'audience des photographes disséminés dans les divers coins de la salle avaient pris sans arrêt des vues de la scène du jugement : c'était une réclame destinée à être reproduite dans le *Welt in Bild*, ou quelque *illustrirte* de même acabit, pour l'éducation du public.

Qu'étaient d'ailleurs ces clichés pris dans le prétoire, quand on songe qu'à quelques jours de là, les Allemands n'eurent pas honte de prolonger l'attente du jeune Léon Trulin au pied du mur d'exécution, dans les fossés de la Citadelle, et de faire abaisser jusqu'à trois fois les fusils du peloton d'exécution pour photographier posément la scène du meurtre !

Au sortir de la salle d'audience, les hommes de garde la conduisirent dans un appartement voisin où se trouvaient d'autres détenus qui l'avaient précédée devant le Tribunal, et avec qui elle devait revenir en groupe à la prison.

Parmi eux se trouvait une pauvre femme qui sanglotait à fendre l'âme, et se lamentait amèrement d'une condamnation à six semai-

nes de prison qu'elle venait de recevoir pour je ne sais quelle peccadille. Madame Dentant, prise de pitié devant cette détresse, entreprit de la consoler amicalement par quelques bonnes paroles, ce qui provoqua cette réplique :

« Six semaines de prison ! Quoi, ce n'est rien ! Ah, on voit bien que vous n'êtes pas condamnée comme moi !

— Non, je ne suis pas condamnée comme vous, moi, je suis seulement condamnée à mort... »

Inutile de dire que ce calme et cette maîtrise de soi-même arrêtaient net le désespoir de la femme inconsolable, et la conversation aidant, elles en vinrent toutes deux à plaisanter sur l'additif inattendu de la privation de droits civiques.

Puis elle fut reconduite à la Citadelle.

Le lendemain qui était le 14 juillet, il lui vint à l'idée de recueillir parmi les déchets d'étoffes diverses servant à la confection des sacs à terre dans les cellules de la prison, des morceaux de tissus bleus, blancs et rouges, dont elle se confectionna un tablier tricolore ; et lorsqu'une sentinelle vint la chercher pour sa promenade quotidienne, elle sortit ornée de ce tablier. C'était d'une belle crânerie, mais elle se dit qu'étant condamnée à mort

elle n'avait plus rien à perdre, et qu'elle pouvait s'offrir sans risques le plaisir de cette bravade patriotique.

De fait, elle fit avec la sentinelle sa promenade de vingt minutes autour de la cour de la Citadelle, passant devant les Allemands qui s'y trouvaient de toutes parts, sans qu'il lui fût dit quoi que ce soit. Est-ce la stupeur qui paralysa la colère ? Je ne sais, toujours est-il qu'en style militaire, elle « les eut ».

D'autres prisonniers français étaient détenus dans divers bâtiments encadrant la cour de la Citadelle, et jouirent par les fenêtres, de ce spectacle éminemment réconfortant pour eux ; près des locaux affectés à l'infirmerie un jeune homme alla même jusqu'à lui crier à son passage : « Ah ! Bravo, Madame ! »

Et, la promenade terminée, on la réintégra dans sa cellule où elle défit et plia soigneusement son précieux tablier.

Les jours suivants, elle s'apprêta, étant désormais fixée sur le sort qui l'attendait, elle s'apprêta à se recueillir et à rentrer en elle-même pour passer dans le calme et la méditation le laps de temps encore inconnu qui la séparait de la mort. Car si l'on peut à bon droit s'étonner de sa force d'âme et de son énergie de caractère, il est juste de dire aussi qu'elle

puisait dans la prière le réconfort dont elle avait besoin.

Héritière des saines traditions des populations de la Flandre maritime, elle possédait un fonds de piété simple, mais profondément enracinée, et sa solitude de la prison l'a vue maintes fois rechercher dans l'oraison et le recueillement le soutien qui l'empêcha de sombrer en cette épreuve. Sa foi confiante faite à la fois de naïveté et de bon sens, lui donnait comme une intuition qu'elle en sortirait indemne.

Malgré cela, humainement parlant, sa destinée fatale semblait maintenant irrévocablement fixée.

Ce serait mal connaître les Allemands, que de penser qu'ils la laissèrent ainsi à elle-même, et durant les quatre semaines qu'elle passa encore à la Citadelle, elle fut à nouveau questionnée chaque jour.

En effet, au regard de l'autorité allemande son sort importait bien peu, mais il demeurerait toujours aussi nécessaire de lui arracher un aveu, car il eût pu entraîner l'arrestation non seulement des complices, mais de tous les soldats cachés qui bénéficiaient de son organisation de ravitaillement. Bien plus, cette condamnation à mort était encore un atout de

plus dans le jeu des Allemands, car ils se figuraient qu'elle tâcherait de se racheter par une dénonciation, et sans que cela lui ait été exprimé, on lui laissa comprendre que la vie de tous les autres pourrait être à la rigueur la rançon de la sienne.

De pareils procédés sont sans doute entrés dans les mœurs au-delà du Rhin, mais de ce côté-ci, ils conduisent infailliblement à l'opposé du but cherché. Les Boches l'ont appris à leurs dépens, car Madame Dentant fut aussi stoïque qu'avant sa condamnation.

Jacquet et ses compagnons ayant été arrêtés le 15 juillet, neuf jours après Madame Dentant, furent à leur tour internés à la Citadelle. Les Allemands les soupçonnant d'être de connivence, décidèrent de les confronter avec elle pour tâcher de recueillir sur leurs jeux de physionomie quelque indice susceptible de les confirmer dans ce soupçon, et les mirent en présence dans la salle de l'interrogatoire.

Il n'est si bonne garde qu'on n'arrive à tromper, car lorsqu'on introduisait Jacquet, il put en passant devant Madame Dentant lui jeter à la dérobée ces simples mots : « Nous ne nous connaissons pas ! » La convention était dès lors expresse, et le cercle des regards inquisiteurs braqués sur les prisonniers durant leur long interrogatoire, ne perçut ni un geste, ni une attitude, ni un regard qui pussent faire croire que cet homme et cette femme ne se

rencontraient pas en ce moment pour la première fois de leur vie.

Quelques jours plus tard, elle se trouva questionnée dans une salle où l'on instruisait le procès d'un tout jeune homme, et la fierté de ses réponses aux officiers inquisiteurs la frappa. Il sortait de toute la personne de ce jeune prisonnier, presque un enfant, une telle impression de franchise et de droiture, qu'elle en demeura comme fascinée, tandis que les magistrats montraient une sorte de malaise devant un si vibrant patriotisme.

Il y a tout lieu de penser qu'elle se trouvait en présence de Léon Trulin. Elle ne le connaissait en aucune façon, mais dans la suite elle rapprocha l'histoire de cet héroïque enfant de cette scène qui l'avait tant impressionnée, et tout permet de croire que c'est en effet à son interrogatoire qu'elle a assisté.

Dans tous les pays du monde les condamnés à mort sont laissés en paix entre le verdict et l'exécution. Madame Dentant n'eut pas le bénéfice de ce répit, car chaque jour, aussitôt terminée la séance d'essai d'extorsion d'un aveu, on la conduisait dans un atelier installé dans un des bâtiments de la Citadelle, pour lui faire confectionner des sacs à terre.

Là, on faisait travailler de force toute une équipe de détenues qui, rangées devant des machines à coudre, y fabriquaient des sacs avec des tissus de toutes sortes enlevés dans les diverses usines de Roubaix et de Tourcoing. Il y avait là des tissus de prix, lainages, draps, satins, etc., tout était employé indistinctement.

L'angoissante question se posa alors pour Madame Dentant : Accepter, c'était travailler contre sa patrie, refuser c'était s'attirer quelque châtiment qui n'aurait pas empêché l'ate-

lier de continuer à tourner ; il fallait donc trouver une solution intermédiaire qui pût paralyser cette fabrication.

Elle se mit à l'ouvrage, et ne tarda pas à souffler parmi ses compagnes un vent de sourde révolte, et comme il n'est rien de si facile que de dérégler des machines à coudre, et de leur faire faire de l'ouvrage détestable, c'est ce qu'elles firent. Peu à peu, des machines se mirent à coudre des points qui ne tenaient pas, parce que la navette ne bouclait plus le fil en dessous du tissu ; d'autres avaient leur fil qui se coupait constamment ; d'autres encore avaient je ne sais quelle étrange maladie qui faisait qu'une fois la couture terminée, tout le fil employé se trouvait emmêlé en dessous du dernier point en un inextricable peloton, bref, on ne pouvait plus rien faire de bon. Toutefois, les ouvrières se gardèrent bien de rien signaler, et l'on continua de réunir par ballots les sacs ainsi cousus, et à les expédier.

Au bout de quelques jours il en revint à la Citadelle des camions entiers, refusés par le service réceptionnaire, et pour cause. Des mécaniciens vinrent visiter les machines, on fit toutes sortes d'arrangements, malheureusement il n'y avait nulle part de pièces de

rechange, et force fut aux Allemands, devant les faits, de fermer l'atelier de sacs de la Citadelle.

Une fois de plus, Madame Dentant les « avait eus ».

Oh, que cette solution me plaît et me transporte d'aise, quand je songe qu'à la même époque, prisonnier moi-même, je faisais une besogne analogue sur un train de laminoir dans une usine de Prusse, en rendant inutilisables des tonnes de tôles destinées aux tranchées-abris, après avoir jugé dans mon âme et conscience qu'une telle façon de faire était plus préjudiciable à l'ennemi, que le refus de travailler<sup>1</sup>.

Cette existence monotone et incertaine à la Citadelle eut une fin pour le moins inattendue : Le 7 août 1915 on fit mander la condamnée devant le Commandant de Place qui lui annonça sans détours comme sans raisons, que sa peine de mort venait d'être commuée en dix années de réclusion, et qu'elle eût à se tenir prête à partir en Allemagne à destination d'une forteresse où s'accomplirait sa peine.

N'ayant rien sollicité, elle ne s'attendait pas

1. Cf. LES BAGNES D'ALLEMAGNE du même auteur (Edition L. Danel, Lille, 1920), page 92.

à semblable décision, et à vrai dire la chose était si invraisemblable et si imprévue, que l'annonce la laissa presque indifférente. L'attente d'un bonheur ou la crainte d'un malheur prédisposent l'âme à l'émotion qu'apportera leur réalisation, et sur ce terrain préparé, l'événement produit son plein effet, telle une pluie bienfaisante qui pénètre profondément dans le sol, et la réaction de l'être se fait dans toute son ampleur. Mais qu'un tel événement survienne inopinément, hors de toute prévision raisonnable et de toute vraisemblance, ou bien il tue net la victime sous le choc, ou bien, comme il advient le plus souvent, son premier effet est nul, c'est une pluie d'orage qui coule sur la terre sans y pénétrer.

Il fallut un certain temps à Madame Dentant, une fois ramenée dans sa cellule, pour se faire à la réalité, et comprendre l'importance de ce qui venait de lui être communiqué. Elle en ressentit tout d'abord plus d'étonnement que de joie, et d'autre part, le départ pour l'Allemagne était une perspective tellement inquiétante, qu'à vrai dire elle troubla profondément en elle la joie bien naturelle de se dire qu'elle avait la vie sauve pour l'instant.

En effet, à cette époque, depuis une année que durait la guerre, on commençait à être

renseigné assez exactement aussi bien en pays occupé qu'en France libre, sur le sort lamentable des prisonniers internés en Allemagne. On savait à quoi s'en tenir sur le manque de nourriture, les mauvais traitements, les représailles, le travail forcé, on savait comment cette existence misérable en avait déjà tué un si grand nombre, on parlait de ces immenses cimetières qui avoisinaient les camps en terre maudite, du typhus, des fusillades, que sais-je, et tout cela n'était pas fait pour réjouir bien profondément cette femme qui troquait une certitude de mort prochaine et rapide, et qu'elle avait acceptée, contre une probabilité de mort lente, à petit feu, au milieu des pires tortures morales, et des privations les plus douloureuses.

Elle connaissait déjà depuis un mois le régime de la prison allemande, mais sur la terre de France, et songer qu'elle allait continuer cette existence en pays ennemi, dans une atmosphère de haine et d'hostilité dont plus rien ne pourrait la distraire, la fit souffrir atrocement.

Elle eut huit jours pour faire ses préparatifs de voyage, qui, à vrai dire, ne lui demandèrent pas en tout cinq minutes, c'est-à-dire le temps de nouer les quatre coins d'un mou-

choir sur les quelques hardes qu'on lui avait laissées, et c'est riche d'un semblable dénûment qu'elle partit le 13 août 1915.

Elle franchit la porte de la Citadelle accompagnée d'une sentinelle munie de la consigne la plus stricte, et passa fièrement devant le poste de police qui la dévisagea avec curiosité : Elle avait été signalée, c'était la prisonnière dangereuse qui avait mérité le peloton d'exécution. Cette situation lui valut d'être transportée depuis le Square Daubenton jusqu'à la gare en un tramway spécial qui l'attendait et dans lequel elle prit place seule avec la sentinelle.

A la gare, des milliers de soldats allemands partant en permission, la plupart pris de boisson, braillaient et chantaient à tue-tête, et lorsqu'elle se vit seule femme parmi cette foule en effervescence, elle sentit se contracter toute sa sensibilité, et s'en trouva plus gênée et plus inquiète que devant le Conseil de guerre.

Le soldat qui la conduisait avait été prévenu qu'il répondait d'elle, aussi lui fraya-t-il un chemin, et l'amena-t-il saine et sauve au train en partance pour Bruxelles. Là, également compartiment réservé, elle devait demeurer au secret absolu.

Après une longue attente, le train s'ébranla, et elle se sentit à ce départ, comme un déchirement au cœur, c'était la France qu'elle laissait, pour partir vers l'inconnu le plus angoissant.

Elle s'abîmait dans ces pensées mélancoliques, en regardant par la fenêtre fuir la plaine de Flandre au long de la voie ferrée. Au sortir de Lille, c'était Hellemmes, Annapes, Ascq derrière lequel au loin on devinait Bouvines :

Bouvines, rude enclume où se forgea la France !

Puis les plaines de Belgique, Tournai, Antoing, et voici que tout à coup elle fut tirée de sa rêverie attendrissante par la voix de sa sentinelle qui lui adressait la parole. Elle se retourna surprise, et vit notre homme qui, ayant retiré son calot, et tenant la main sur le cœur, lui dit avec l'accent du cru ; « Vous êtes jolie, Madame ! J'ai l'honneur de vous demander en mariage. »

A ces mots, elle eut l'impression que l'univers entier s'effondrait autour d'elle, et qu'il n'était plus pour elle de point d'appui possible. Ce fut en son cœur comme en son esprit un désarroi complet, cela lui sembla la fin de tout.

Mais elle avait en elle suffisamment de ressort pour se ressaisir promptement. Elle ne répondit pas, et se tint hautaine et distante, se rendant compte malgré tout que seule dans ce compartiment avec ce prétendant imprévu, elle était à sa merci et pouvait tout craindre.

La conversation en resta là, et dans le silence qui la suivit, elle eut immédiatement la pensée d'exploiter la glotonnerie bien connue des Allemands, et comme on jette un os à un chien hargneux pour le calmer, elle ouvrit son paquet de provisions, en retira deux bouteilles de vin qu'elle avait pu emporter pour le voyage, et les abandonna à son Boche. A cette vue, le soupirant qui n'avait d'ailleurs aucun approvisionnement de bouche, fut capté, abandonna toute sentimentalité, et ne songea plus à renouveler sa déclaration.

Néanmoins, l'état d'inquiétude méfiante dans lequel elle fit le reste du trajet la maintint dans une tension telle qu'elle en fut incommodée physiquement, et en arrivant à Bruxelles elle se trouvait en proie à un malaise extrêmement pénible. La fatigue du voyage, ainsi que la réaction des émotions du départ l'avaient brisée, et bien que n'ayant pas touché à ses provisions, elle n'éprouvait aucune faim.

Elle débarqua à la Gare du Nord.

Le hall central avait été transformé en une sorte de buvette pour les officiers. C'est là qu'on l'introduisit, et quand elle y entra, une vingtaine d'officiers allemands débraillés, à demi ivres, étaient assis autour d'une grande table dans un manque complet de dignité, et chantaient à tue-tête une parodie de la *Marseillaise*, en allemand.

A cette vue, Madame Dentant frémit d'indignation, et domptant son malaise elle entra fièrement la tête haute et les poings serrés. Puis s'arrêtant devant la table, elle considéra tous ces Allemands avec un tel regard de mépris, que dans la semi inconscience où ils se trouvaient, ils se sentirent blessés jusqu'au plus profond de leur fierté. Et au fur et à mesure qu'elle posa sur chacun d'eux cet éclat farouche de ses yeux, elle les fit taire un à un jusqu'au dernier, comme si une sorte de pouvoir magnétique leur eût refoulé leur parodie sacrilège dans la gorge.

Quand tous se furent tus, la sentinelle visiblement saisie à son endroit d'un respect admiratif, lui demanda si elle désirait manger.

Ne se sentant aucun appétit, et n'ayant d'ailleurs nulle envie de s'attabler en cette société, elle demanda seulement qu'on lui

donnât un verre d'eau, pour apaiser sa fièvre intérieure.

Et s'étant désaltérée posément, elle fit signe à la sentinelle qu'elle était prête à repartir. Et elle sortit avec une telle dignité hautaine que par sa seule attitude elle imposa le respect à ces hommes qu'elle venait de trouver un instant auparavant en tout autres dispositions. Et ce fut à ce point que tous se levèrent et faisant la haie sur son passage, la saluèrent en silence. Voici de quel prestige une prisonnière française digne et énergique sut s'environner au milieu de l'armée ennemie.

Puis, toujours seule femme dans la foule des soldats qui remplissait la gare, ainsi que dans le train où elle prit place à nouveau, seule avec son cornac, elle repartit pour une seconde étape.

Dans la nuit, à la gare d'Herbestal il lui fallut descendre pour je ne sais quelles formalités de passage de la frontière, et là, le cœur serré à la vue des affiches et des enseignes en lettres gothiques, elle comprit qu'elle était sortie du monde civilisé, et qu'elle était entrée chez les barbares.

Dans la matinée du 14 août 1915, le train s'arrêta en gare d'Aix-la-Chapelle, et on l'y fit descendre.

Son Boche qui était en somme plutôt bienveillant, et n'avait plus renouvelé ses déclarations sentimentales mais avait une sorte d'allure d'amoureux transi, la fit promener longuement en ville avant de l'amener à la prison. Était-ce par sympathie pour elle, afin qu'elle eût avant d'arriver à destination une dernière promenade avec l'illusion de la liberté ? Ou bien était-ce simplement dans un but plus égoïste, pour prolonger sa présence auprès d'elle, dans cet état de contemplation béate où il semblait figé ? Nul ne le saura jamais, mais quand il la quitta au poste de police de la prison, elle ne se retourna pas pour le voir partir, ayant comme une secrète frayeur d'entendre à nouveau ces paroles monstrueuses de la veille, qui vibraient encore à ses oreilles : « Madame vous êtes jolie ! J'ai l'honneur de vous demander en mariage... »

Les formalités d'écrou ne furent pas longues, on l'attendait d'ailleurs, signalée comme une détenue particulièrement redoutable, et on la dirigea sans tarder dans la cellule qui lui était réservée. Là, enfin seule, et hors de la présence des Allemands, devant la tristesse poignante du lieu, et ayant aperçu au passage dans les couloirs, des figures connues de prisonnières Lilloises, elle se sentit bouleversée,

et ses nerfs qui l'avaient soutenue sans défaillance depuis son arrestation du 6 juillet, eurent tout à coup une brusque détente : dans le désarroi de tout son être elle éclata en sanglots et versa longuement des larmes de soulagement et de réconfort.

LA PRISON

La prison d'Aix-la-Chapelle était la prison municipale de la ville, par conséquent elle avait cet aspect morne et farouche qu'ont tous les bâtiments de ce genre dans toutes les villes. Le régime y était tout à fait quelconque, et l'existence lamentablement monotone. Madame Dentant y passa dix jours au bout desquels on la mit en route pour Cologne avec un contingent d'autres prisonniers.

A Aix-la-Chapelle elle voisina avec une dame Mathieu, âgée de 74 ans, venant de Flers-en-Escrebieux. La communauté d'infortune fait lier rapidement connaissance dans de semblables circonstances, et d'autre part le grand âge de cette pauvre femme lui attirait particulièrement la commisération et la sympathie, car elle était soumise au régime commun aussi durement que les autres, sans aucun égard pour ses cheveux blancs.

Madame Mathieu, d'origine belge, était la femme d'un gros cultivateur de Flers. Cette localité étant occupée par l'ennemi, elle passait un jour dans la rue tenant par la main une de ses petites-filles, lorsqu'un soldat allemand donna une image à cette dernière. L'enfant l'accepta joyeusement. La grand'mère voyant que cette image n'était autre que le portrait du Kaiser, la lui arracha des mains, et la jeta par terre. On l'épiait, et son geste était attendu. Immédiatement elle fut entourée, arrêtée, jugée, condamnée à neuf mois de prison pour crime de lèse-majesté, et expédiée en Allemagne : Tout s'était déroulé en moins de vingt-quatre heures, et le départ s'était fait dans une charrette à bras sur laquelle on consentit au dernier moment à ne pas la lier, quoiqu'on eût apporté des cordes dans ce but.

Voilà par quelles misérables provocations les Boches poussaient à bout les malheureuses populations des régions envahies.

Madame Dentant, émue de pitié envers cette pauvre grand'mère, lui proposa à tout hasard de déclarer aux Allemands qu'elle était sa nièce, afin de tenter de lier son sort au sien, et par là de lui venir en aide dans les mille difficultés de cette existence précaire. La ruse réussit, et elles furent classées dans les fiches

d'identité de la prison, comme la tante et sa nièce.

Elles furent donc désignées ensemble pour Cologne où elles demeurèrent cinq jours seulement, qui furent marqués par l'incident dramatique d'une malheureuse détenue française qui, poussée à bout, et ayant perdu subitement la raison, se jeta par une fenêtre du troisième étage et se tua.

De Cologne, elles partirent encore ensemble à Siegbürg qui était le lieu définitif de leur emprisonnement.

A partir d'Aix-la-Chapelle, ce furent des fourgons cellulaires qui vinrent les chercher pour les conduire à la gare, et le voyage se fit non plus en wagons de 3<sup>e</sup> classe comme précédemment, mais dans des wagons cellulaires. Aucune humiliation, aucune blessure d'amour-propre ne devaient leur être épargnées.

Cette prison de Siegbürg située en Prusse Rhénane, entre Cologne et Bonn, était de l'aspect le plus triste et le plus rébarbatif qu'il soit possible d'imaginer. Un immense bâtiment de quatre étages, tout en briques, d'une disposition générale en forme de T, s'élevait énorme et sans vie. La seule animation qui y parût de l'extérieur, était l'incessant mouvement d'une nuée de corbeaux qui tournoyaient sans répit, et se posaient sur le toit pour s'envoler à nouveau dans un bruit de croassement sinistre. Cette seule vue éveillait l'idée d'un gibet, et l'on ne pouvait se défendre de la pensée de pendus se balançant au vent sur ce tertre désolé.

Les fenêtres petites, en plein cintre, étaient munies de solides barreaux ; elles étaient d'ailleurs situées tout en haut des cellules, et inaccessibles aux prisonniers. Et à l'extrémité du corps central du bâtiment, une immense

verrière embrassant les quatre étages présentait dans toute sa hauteur une défense en barres de fer qui eussent défié le canon.

La porte, située en dessous de cette verrière, donnait sur un escalier conduisant dans un rez-de-chausée en contrebas, et s'agrémentait d'une grille qui faisait penser à la porte d'entrée des bêtes féroces dans l'arène des cirques romains.

Evidemment, on ne cherche généralement pas dans la construction d'une prison, le style, l'élégance et l'agrément du coup d'œil, mais en France, du moins, on n'y cherche pas non plus la laideur. Ici, c'était le triomphe du goût allemand dans toute sa grossièreté, et à la fois prison, caserne, usine, avec le seul souci de l'inélégance. Pour compléter l'agrément du paysage, le regard qui de la cour d'entrée parvenait à franchir le mur d'enceinte, apercevait à l'entour deux poudrières et trois fabriques de munitions.

Inutile de dire que l'intérieur répondait en tous points à ce qu'annonçait l'extérieur. Les cellules pouvaient mesurer environ un mètre cinquante sur trois mètres ; les murs et le sol étaient en ciment, la fenêtre hors d'accès, une épaisse porte blindée était percée d'un judas ; pour tout mobilier, un bas-flanc recou-

vert d'une paille sordide, un escabeau et une table en bois brut qui servait tour à tour à la toilette, au travail et aux repas.

Comme éclairage, les Allemands qui se piquent d'être toujours à l'avant-garde du progrès, et n'ont pas de réflexions assez méprisantes pour toute organisation qui n'est pas allemande, avaient monté tout ce qu'ils avaient trouvé de plus moderne et de plus perfectionné, c'est-à-dire des lampes à pétrole poisseuses et dégoûtantes qu'il était d'ailleurs interdit d'allumer sous aucun prétexte, ce qui en hiver laissait les occupants dans l'obscurité et l'inaction dès trois heures de l'après-midi.

A la tête de cet établissement, un *Herr Direktor* dont le physique s'accordait admirablement avec le cadre : Un air béat et suffisant, des moustaches rasées qui ne laissaient que deux points noirs sous le nez, des pommettes rouges et luisantes encadrant un rictus figé, des cheveux rares savamment ramenés sur le front, et par-dessus tout un regard sortant de deux yeux ronds de couleur indéfinie, qui suait à la fois l'inintelligence et la méchanceté.

Au-dessous de ce directeur choisi, sévissait tout le personnel féminin des *fraulein* dont le bataillon était mené militairement par une

grande vieille femme sèche, hargneuse et sans cœur, que les prisonnières avaient surnommée La Marquise. C'était la secrétaire du *Direktor*. Un cou décharné supportant des mandibules de cannibale disproportionnées, sortait d'un col trop large qui s'évasait derrière la nuque en une sorte de fraise Médicis : C'est évidemment ce qui lui avait valu son surnom.

Il faut citer encore la *Werkmeisterin*, ou directrice du travail, et la *Hausmutter*, aussi grotesques l'une que l'autre sous une sorte de bonnet d'ouvreuse agrémenté de fleurs et de nœuds qui leur seyaient comme une écharpe de soie mauve siérait à un éléphant, Ces gens-là n'ont pas le sens du ridicule. Ce bonnet était l'insigne de leurs fonctions, et elles s'en montraient très fières. En ce qui concerne leur science du métier de garde-chiourme, elle était consommée.

A l'arrivée dans cette prison, Madame Dentant ne subit pas la vexation humiliante de la fouille et de la visite sanitaire. Est-ce oublié ? Nul ne le sait, mais le fait vaut d'être retenu, il est peut-être unique dans les annales de la captivité, et on se contenta de la revêtir de l'uniforme grossier des prisonnières de droit commun.

Par contre, douches et séances de vaccina-

tion de toutes sortes : sans se préoccuper d'ailleurs de l'état de santé de la victime on inoculait typhus et choléra, tant mieux pour ceux qui le supportaient, tant pis pour les autres.

Au même titre qu'on offrait à Madame Dentant douches et vaccins, on lui offrit peu après son arrivée, les services de l'aumônier catholique de la prison : tout est embrigadé, militarisé, caporalisé !

Madame Dentant, en prévision de la fête de Noël qui était proche, accepta de se confesser quoique bien à contre-cœur, et après un conflit intime entre sa fierté patriotique et ses convictions religieuses : c'est le lamentable et pénible cas de conscience qu'ont connu tous les prisonniers, cette révolte farouche du bon sens, qui amenait les plus convaincus à ne plus savoir où était leur devoir !

A peine fut-elle entrée au confessionnal, que le prêtre allemand lui posa sans détours cette question : « Lorsque vous avez été traduite en Conseil de guerre, n'avez-vous pas à vous reprocher d'avoir fait un faux serment ? » (Il est en effet d'usage dans la justice allemande de faire prêter serment aux inculpés au même titre qu'aux témoins).

Cette question ainsi posée à brûle-pourpoint

en de telles circonstances, fit à Madame Dentant l'effet d'un coup de tonnerre. Je n'ai pas à savoir ce qu'elle répondit, mais je sais qu'elle eut un sursaut indigné, qu'elle dit à l'aumônier ce qu'elle pensait de lui, et qu'après une courte et pénible lutte intérieure elle sut mettre d'accord et satisfaire également son patriotisme et sa conscience.

La confession n'alla pas plus loin, et elle reçut l'absolution.

J'ignore quelle peut être la valeur absolue de la formule sacramentelle tombant d'une telle bouche, mais Dieu qui sonde les cœurs et les reins et rendra quelque jour à chacun selon ses œuvres, ne laissera sans doute pas sans châtement celui qui ne craignit pas de faire servir un sacrement à des fins policières, et de transformer le tribunal de la pénitence en une arme de guerre, en une chambre de torture pour la conscience d'une prisonnière qui, de bonne foi, se confiait à son caractère sacré.

La Directrice de ces lieux enchanteurs ayant pris connaissance des fiches d'identité des prisonnières, proposa à Madame Dentant d'occuper la même cellule que sa tante. La supercherie continuait à passer inaperçue, et la pseudo-parenté était reconnue officiellement.

Elles cohabitèrent et s'aidèrent mutuellement durant sept mois pendant lesquels Madame Dentant accepta bénévolement de coucher directement chaque nuit sur le pavé de la cellule, pour laisser sa compagne âgée se reposer sur la seule paille que l'on avait consenti à leur donner pour toutes deux, sachant fort bien que la largeur du bas-flanc était insuffisante pour recevoir deux personnes.

Après ces sept mois, Madame Mathieu ayant terminé sa peine, fut renvoyée chez elle à Flers-en-Escrebieux où elle arriva juste à temps pour mourir des privations et des mauvais traitements de cette inhumaine captivité.

Ses tribulations d'ailleurs ne se terminèrent pas à sa mort, car à peine venait-elle de rendre le dernier soupir, que sa fille qui se trouvait seule à son chevet, fut enlevée par les Allemands pour être évacuée. Ses pleurs et ses supplications furent vains, elle fut arrachée au lit de sa mère dont elle dut abandonner le corps avant d'avoir pu même l'ensevelir.

A son retour après l'armistice, elle crut pouvoir identifier sa tombe, en trouvant le crucifix de chevet de Madame Mathieu, planté sur un tertre au cimetière de la commune.

La Tante et la Nièce logèrent donc ensemble, et il faut trouver ici une preuve de plus qu'un bienfait n'est jamais perdu, car Madame Dentant avait imaginé cette parenté pour venir en aide à cette personne âgée, et de fait, durant leur existence commune, Madame Mathieu fut maintes fois soulagée par sa nièce d'occasion, mais au cours de cette épreuve, Madame Mathieu sauva véritablement la vie à sa compagne.

Voici en quelles circonstances.

Peu de temps après son arrivée à Siegburg, Madame Dentant tomba malade. Ce n'est pas impunément que sa force de caractère l'avait soutenue durant les longues péripéties de son arrestation, de son procès, de sa condamnation, et de son voyage. Il n'est tempérament, si résistant soit-il, qui ne finisse par faiblir quelque jour sous l'effort si longtemps et si violemment tendu. La détente et la réaction s'étaient faites petit à petit, et elle payait maintenant son indéfectible énergie.

Bien qu'il fût profondément antipathique à tout le monde, elle demanda un jour à voir le Docteur Hohn, médecin de la prison. Il faut avoir vu de près ces docteurs allemands préposés à la visite médicale des prisonniers, pour savoir ce qu'ils étaient : ou des inca-

pables, ou des brutes, le rebut du corps médical, tous les autres étant employés aux armées. Celui-ci, sous des dehors qui n'avaient rien d'insolite, était évidemment prêt à tout, même à dépêcher incognito un prisonnier dans l'autre monde, par patriotisme.

Il ausculta Madame Dentant et l'examina, et sans lui donner d'autre explication, lui dit qui lui enverrait une potion pour la guérir. Ceci était déjà surprenant, car quiconque a été prisonnier sait que les médecins allemands, pendant toute la durée de la guerre, et dans tous les camps, n'ont eu à leur disposition pour soigner les prisonniers, que de la teinture d'iode et des comprimés d'aspirine, suivant que l'affection appelait un traitement externe ou un traitement interne. Par conséquent, pour toute personne avertie, la potion annoncée était déjà suspecte d'avance. Bien entendu, Madame Dentant ignorait tous ces détails, aussi quand le soir on lui apporta dans sa cellule un verre contenant un breuvage, elle l'absorba. Cette potion avait une couleur rouge-violacé qui rappelait celle d'une solution de permanganate, et elle lui trouva un goût et une odeur d'éther très prononcés.

A peine l'avait-elle absorbée qu'elle en

éprouva une sorte d'ivresse, et tomba brusquement endormie d'un sommeil lourd et inerte, comme en état de catalepsie. Elle ne se réveilla que le lendemain plus brisée et plus malade que la veille.

Madame Mathieu terrifiée de l'effet brutal de cette potion et justement inquiète sur les conséquences d'une telle cure, la veilla maternellement toute la nuit, cherchant à la tirer de sa torpeur. Aussi, dès le jour suivant, lorsqu'une femme de service apporta le verre de boisson préparée, ce fut elle qui le lui prit des mains, et elle alla le vider immédiatement dans les cabinets.

Et ainsi fit-elle pendant sept jours de suite.

La semaine suivante le docteur fit appeler sa malade, l'ausculta à nouveau, et sans lui poser aucune question, sans s'informer si elle avait bu chaque jour la potion, lui dit : « Quand vous prendrez ce que je vous ordonne, je m'occuperai de vous. »

Le geste de Madame Mathieu jetant le contenu du verre n'avait aucun témoin autre que Madame Dentant, par conséquent personne ne pouvait savoir si cette dernière avait absorbé ou non la drogue.

Un médecin n'a pas la fatuité, générale-

ment, de prétendre que le remède qu'il prescrit guérira certainement son malade, par conséquent c'est qu'ici le remède n'était pas destiné à guérir, mais devait certainement tuer, et trouver la malade encore sur pieds au bout de huit jours, était la preuve qu'elle ne l'avait pas absorbé. Le médecin, par sa seule réflexion, s'accusait lui-même.

Et de fait, Madame Dentant demeure convaincue qu'elle a été victime d'une tentative d'empoisonnement, et que seule la présence d'esprit de sa vieille tante l'a sauvée.

Ce qui donne à cette constatation toute sa gravité, c'est que le même breuvage fut servi à Louise de Bettignies, lorsqu'elle tomba malade dans la même prison de Siegburg. Madame Dentant qui en eut connaissance parvint à lui dire : « Je vous en supplie, Mademoiselle, cessez de boire cela ! » Et Louise de Bettignies qui souffrait déjà du mal qui devait l'emporter lui répondit qu'elle trouvait dans ce sommeil étrange et subit, un soulagement à ses souffrances, mais nul ne saura jamais dans quelle mesure la mixture en question a hâté sa fin.

Madame Dentant avait fait connaissance de Louise de Bettignies au début de la guerre. Pendant la défense de Lille, en octobre 1914,

cette dernière ainsi qu'une de ses compagnes avaient ravitaillé pendant trois jours et trois nuits les soldats du 5<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie qui tenaient les remparts à proximité de la porte de Béthune. Le commandant Caron qui ne la connaissait pas, surpris de l'audace et du sang-froid de ces deux jeunes filles qui ne craignaient pas de circuler à découvert sur les talus sans se préoccuper des balles sifflant de toutes parts, leur avait fait plusieurs fois d'amicales remontrances d'une telle imprudence, et Louise de Bettignies avait répondu sans se faire connaître : « Laissez-nous faire, nous faisons notre devoir de Françaises ».

Lorsque le commandant Caron caché chez Madame Dentant, après la reddition, avait cherché à savoir qui était cette personne dévouée qui était venue en aide à ses hommes durant la bataille, il avait appris que c'était Louise de Bettignies, et il désira lui rendre visite en son domicile de la rue d'Isly, pour lui exprimer sa reconnaissance. Il y fut avec Madame Dentant, et c'est en cette circonstance que cette dernière fit connaissance de l'infortunée jeune-fille. Toutefois, elles n'eurent aucun autre contact, leurs organisations étaient tout à fait différentes, elles travaillaient à se

dévouer chacune de leur côté, et tendaient par des moyens distincts vers le but commun, le bien du pays.

Aussi ne furent-elles guère étonnées de se rencontrer à Siegburg, sachant très bien l'une et l'autre quels risques leur faisait courir leur dévouement patriotique : Ce fut en 1916, un matin, en descendant de la chapelle, qu'elles se rencontrèrent dans les escaliers. Bien qu'il leur fût formellement interdit de se parler et de communiquer entre elles, étant toutes deux au secret, elles purent échanger quelques mots à la dérobée, et Louise de Bettignies dit à sa compagne : « Comment, vous aussi, vous êtes ici ? Il faut que vous preniez courage, car la guerre durera encore au moins deux ans. »

Les événements prouvèrent que la perspicacité de Louise de Bettignies n'avait pas été mise en défaut. Elle avait d'ailleurs été en relations, dans ses voyages périlleux, avec des états-majors français et étrangers, où des renseignements d'ordre général lui avaient permis de se faire une idée précise de la situation, et sa clairvoyance lui faisait porter ce jugement juste, mais décourageant pour son interlocutrice ; aussi cette dernière rentra-t-elle dans sa cellule après ce premier col-

loque rapide, complètement démoralisée par cette perspective, et bouleversée par la crainte de ne pas arriver vivante à la fin de l'épreuve.

Ces désespoirs étaient fréquents chez les prisonniers, car leur situation précaire ne leur faisait envisager leur existence présente qu'au jour le jour, à chaque jour, en vérité, suffisait bien amplement sa peine, et si à la faveur de quelque renseignement ou de quelque confiance ils arrivaient à jeter un coup d'œil plus général sur la situation, ils en demeuraient confondus et inquiets, ayant perdu l'habitude et presque la faculté de juger et d'apprécier les événements, cantonnés dans leur lamentable routine journalière.

Louise de Bettignies était tout à fait tenue à l'écart par le personnel de la prison, et ses vingt minutes de promenade quotidienne se faisaient sous une surveillance spéciale, afin qu'elle ne pût entrer en communication avec qui que ce fût. Elle était déjà malade à cette époque, et soignée comme je l'ai dit plus haut, malgré cela la rigueur de son régime demeurait impitoyablement la même.

Toutes les personnes qui l'ont connue en prison s'accordent à reconnaître qu'elle était un exemple admirable de courage et d'abnégation. « Quand on l'amenait, dit Madame

Dentant, de sa cellule à la chapelle, elle s'agenouillait sur les marches de l'autel et recevait la communion ; puis on l'enmenait aussitôt encadrée de deux *fraulein* prêtes à lui sauter à la gorge au moindre mouvement, et elle se retournait quand même vers nous pour nous faire un petit signe du regard, et nous souhaiter bon courage. »

De tels encouragements venant d'une semblable infortune étaient surhumains, et sans prix.

La sympathie qu'elle attirait autour d'elle, jointe à la pitié qu'elle suscitait, faisaient que bravant toutes les colères des *fraulein* gardiennes, Madame Dentant arrivait de temps à autre à échanger avec elle quelques paroles. C'est ainsi qu'elle put avoir des nouvelles de son état de santé, et apprendre qu'il s'aggravait lentement.

Au début de 1917, Louise de Bettignies glissa à Madame Dentant ces mots : « Faites attention, on va vouloir vous forcer à faire des munitions. J'espère que vous refuserez. » Malgré sa situation elle avait sur les autres prisonnières un ascendant qui lui permettait de s'exprimer de la sorte, et de telles paroles eussent été des ordres, s'il y avait eu la moindre hésitation.

Effectivement, dans la même journée la *fraulein* vint chercher Madame Dentant pour lui prescrire le travail. Elle se heurta à un refus catégorique sans autre explication.

Aussitôt on la conduit à la direction de la prison pour refus de travail.

« Alors vous refusez de travailler ? lui dit la directrice.

— Non, Madame, je n'ai jamais refusé aucun travail, mais puisque le Conseil de Guerre de Lille m'a condamnée à mort pour avoir soulagé des soldats français, vous devez bien penser que je ne consentirai jamais à fabriquer des munitions pour tuer ces mêmes soldats. »

Son désir était de provoquer chez la directrice une réponse où figurât ce mot de munitions qui eût constitué un aveu, mais ce fut en vain, la consigne était bien donnée de ne parler jamais que de travail, et non de travail aux munitions de guerre, ce qui était pourtant la réalité.

Je n'en veux pour preuve qu'un rapport établi après la guerre par le Docteur Hohn qui avait soigné Louise de Bettignies, procédé bien allemand pour chercher à prouver qu'il n'avait eu envers l'infortunée malade que des égards et des attentions dictés par la plus

paternelle sollicitude, et je lis dans ce rapport : « Elle n'a jamais été employée au travail des munitions, parce qu'elle était trop faible et nerveuse j'avais défendu qu'elle travaillât... etc. »

Par conséquent c'est un aveu que si elle n'avait pas été faible et nerveuse, aucune raison ne se serait opposée à ce qu'on l'employât aux munitions, et comme cette raison n'existait pas pour les autres détenues, dont le témoignage est unanime à dire qu'on a voulu leur faire assembler des têtes de grenades, la cause est entendue, et tous les démentis ultérieurs sont sans valeur <sup>1</sup>. « Bien ! dit la *fraulein*, retournez dans votre cellule. »

Une demi-heure ne s'était pas écoulée, qu'on

1. D'ailleurs, les termes mêmes de ce rapport du Dr Hohn montrent avec quel manque de bonne foi il a été établi, et quelle créance on peut lui accorder : il parle d'un ganglion sur la *poitrine*, alors qu'au témoignage unanime de toutes les compagnes de Louise de Bettignies, c'était une tumeur *au sein*. Plus loin, en relatant l'opération, il dit : « Un abcès gros comme un point (*sic*) fut totalement extirpé ». Or il est avéré que Louise de Bettignies fut opérée d'un *cancer*, et non d'un *abcès*. De telles inexactitudes de la part du médecin qui déclare l'avoir soignée avec un dévouement sans bornes, laissent vraiment rêveur sur la sincérité du document.

l'y venait chercher sous bonne garde pour la conduire dans un réduit infect sans air, avec un imperceptible filet de lumière, et plus petit encore que sa cellule, où elle demeura pendant quatre mois.

On a peine à se figurer l'existence d'une femme dans de semblables conditions, privée non point de confort, mais des meubles et des objets usuels les plus élémentaires de l'existence, et dont l'usage journalier nous est tellement familier, que nous arrivons à ne plus soupçonner leur importance, et à les considérer comme faisant partie de la vie elle-même.

On frémit, lorsqu'on lit des histoires anciennes de captifs murés dans des soupentes ou des cages en fer, lorsqu'on visite les cachots du Mont Saint-Michel, ou du Château d'If, on se dit que tout cela remonte à une époque lointaine où les mœurs insuffisamment policées admettaient de tels châtiments, et l'on trouve dans cet éloignement et dans la grossièreté des coutumes une explication et une excuse à ces raffinements de cruauté. C'est pourtant à un tel degré de barbarie que sont redescendus les Allemands en ce xx<sup>e</sup> siècle, avec sang-froid, dans le calme des villes de l'arrière, sans même

l'excuse de l'emportement et de l'enivrement des batailles du front, et ceci avec cette perpétuelle et unique raison : C'est la guerre !

Madame Dentant ne fut pas abandonnée à l'inaction dans cette geôle, elle avait chaque jour comme travail à peler le contenu d'un sac de pommes de terre, ce qu'elle devait avoir terminé à heure fixe, sous peine d'être privée de sa sortie quotidienne de quelques minutes.

Ces pommes de terre étaient complètement pourries, et répandaient dans la place qui n'avait aucune aération, une odeur abominable. Dans cette quasi-obscurité, la recluse manipulait en hâte et sans répit ces légumes visqueux qui lui échappaient des mains la plupart du temps, en s'écrasant entre ses doigts, et les détritiques qui jonchaient le sol y entretenaient une humidité glissante d'où s'exhalait une odeur de fermentation pestilentielle. Si la besogne n'était pas finie à point nommé, la sanction était appliquée sans rémission, et il est quelquefois arrivé à Madame Dentant d'être privée de sortie pendant une semaine entière.

Que l'on s'étonne ensuite qu'à semblable régime, ceux des prisonniers qui ne sont pas morts à la peine, soient rentrés en France

malades, affaiblis, déprimés, et hors d'état de retrouver jamais l'équilibre de leurs forces physiques !

Cette question du travail aux munitions n'avait pas tardé à prendre dans la prison de Siegburg une grande importance ; toutes les prisonnières étaient en effervescence à ce sujet, et ceci donna lieu à un incident admirable.

Au premier dimanche qui survint durant sa punition, Madame Dentant fut extraite de son réduit et conduite à la chapelle pour la messe, où toutes les autres détenues étaient déjà réunies.

Lorsque la messe fut bien commencée, une prisonnière de nationalité belge, nommée Mademoiselle M. G. Blanckaert, au milieu du silence absolu qui régnait, se leva dans sa stalle, et posément, délibérément, avec un accent de sincérité et de supplication qui avait quelque chose de surhumain, et empruntait en outre à ce lieu un caractère sacré, dit à haute voix ces simples mots : « Mesdames, au nom de notre Roi, de la France et de nos Alliés, je vous en supplie, ne faites pas de munitions !... »

Aurait-elle voulu en dire davantage, qu'elle en aurait été empêchée : de tous les coins de

la chapelle, les *fraulein* qui veillaient en faction se ruèrent sur Mademoiselle Blanckaert et vinrent l'arracher de sa place, cependant que le prêtre qui officiait, descendant de l'autel sans souci d'interrompre le saint Sacrifice, vint prêter main-forte en criant : « Cette femme est folle ! » et aida à l'emporter.

Mademoiselle Blanckaert fut entraînée et disparut.

Cette demoiselle était une héroïne, elle avait fait franchir la frontière de Hollande à plus de quatre cents soldats belges ou français. Arrêtée dans la forêt de Soignes le 29 novembre 1915, elle avait été condamnée à mort trois mois plus tard par la Cour martiale de Bruxelles. Comme pour Madame Dentant, la peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité, dans l'espoir de l'amener au rachat de sa peine par la dénonciation de ses complices.

G'était bien mal la connaître, (le manque total de psychologie n'est pas le moindre défaut des Allemands), et une petite note qu'elle remit plus tard à Madame Dentant en témoignage d'amitié, la veille du jour où elles se quittèrent en janvier 1918, nous révèle le fond de son âme de patriote : « Pour bien comprendre, dit-

elle, ce que vaut ce mot de Patrie, il faut avoir été longtemps sur une terre étrangère, il faut avoir vécu des mois, des années, en exil, sous un autre horizon : Ceux-là qui n'ont jamais quitté le sol natal, qui n'ont jamais souffert pour leur Patrie, ne sauraient apprécier ce que leur cœur contient d'amour pour elle... Aussi, quand elle est en danger, tous ses fils se dressent d'un bond devant elle, comme devant une Mère insultée, pour la défendre, la venger, la délivrer ».

Il faut avoir été soi-même prisonnier pour comprendre tout ce qu'il y a d'admirable et de splendidement magnifique dans le geste de cette jeune fille, accompli froidement, dans de telles conditions. Je ne puis le comparer qu'à celui que ferait un soldat qui montant délibérément seul en plein jour sur le parapet de la tranchée, viserait posément et avec calme la tête du guetteur au créneau de la tranchée d'en face. Il déclencherait immédiatement contre lui l'unanimité du concert rageur et sournois des mitrailleuses du secteur, et tomberait percé de balles avant d'avoir pu même appuyer son doigt sur la gâchette. Les deux attitudes demandent une semblable abnégation, et une semblable possession de soi-même.

On ne connaît pas suffisamment tous ces héroïsmes de femmes qui tinrent si magnifiquement tête à l'ennemi durant quatre années.

dans toutes les geôles d'Allemagne. Que ce soit Louise de Bettignies, Louise Thuillier, Mademoiselle Blanckaert, Madame Dentant, et tant d'autres, elles se sont dressées farouches et fières contre les bourreaux de leur pays.

Les Boches qui s'étaient présentés en proclamant qu'ils ne faisaient pas la guerre à la population civile, à l'instant même où ils la lui faisaient sans l'avoir déclarée, ont trouvé contre eux cette pléiade d'héroïnes avec lesquelles ils n'avaient pas compté, et dont ils n'eurent raison que par la mort.

J'ai connu moi-même à l'usine d'Adlershof près de Berlin, cette torturante question du travail au matériel de guerre. Non point que l'angoisse vînt de la solution à y donner, mais bien du choix des moyens à employer pour y apporter la seule solution qu'un patriote puisse se permettre d'envisager. Car deux méthodes sont en présence : ou bien le refus brutal avec ses conséquences, ou bien toute une série de manœuvres qui aboutissent à un refus de fait enveloppé de mille circonstances savamment provoquées, et ingénieusement exploitées. Le choix entre ces deux méthodes est une question de tempérament, d'abord, et en second lieu, de tact, de doigté, et d'appréciation des circonstances.

Mais on peut légitimement se demander si le refus brutal, en pleine figure de l'oppresseur, tel que le geste du poilu qui se dresserait sur le parapet, n'est pas inopérant par le fait même de son audace admirable, et si ce poilu n'eût pas beaucoup plus utilement opéré, et avec non moins de bravoure, mais avec plus de chance de succès, en rampant sur le sol à la faveur du crépuscule, jusqu'à tâcher de tenir le Boche dans sa ligne de mire.

A la suite de l'incident de Mademoiselle Blanckaert, Louise de Bettignies que son éducation et son autorité morale appelaient fréquemment au rôle particulièrement dangereux de porte-parole de ses compagnes, insista auprès du Directeur de la prison, pour qu'on voulût bien mettre fin à cette question du travail aux munitions.

Pour avoir eu l'audace de cette démarche, Louise de Bettignies fut traînée elle-même au cachot. Sa santé déjà fortement compromise ne lui permit pas de subir cette épreuve, et au bout d'une dizaine de jours, la *fraulein* entrant un matin dans le cachot y trouva Louise de Bettignies inanimée sur le sol. Elle dut approcher sa lanterne de son visage pour se rendre compte qu'elle n'était pas morte.

On parvint à la ranimer, mais l'épreuve avait dépassé ses forces, et de cet accroc elle ne se remit jamais. Les Boches d'ailleurs se

rendirent compte qu'ils n'auraient jamais raison de cet ensemble de résistances désespérées, et firent cesser le travail des munitions.

Les prisonnières ne refusaient en aucune façon le travail, et ne s'étaient insurgées que contre la confection d'engins de guerre.

La principale de leurs occupations, avant comme après cet incident dramatique, était la fabrication des boutons de culotte métalliques, qui étaient d'ailleurs de la plus belle camelote allemande. Qu'on en juge : ils étaient faits de deux rondelles de fer-blanc, provenant des boîtes de conserves jetées au rebut, qu'on assemblait au moyen d'une presse sur un petit jeton en bois qui en constituait l'épaisseur. Cette presse munie d'un long balancier avec contrepoids qui donnait de l'élan à la vis centrale, comme les presses à frapper les monnaies, sertissait les bords des deux rondelles de fer-blanc, et d'un même coup perceait quatre trous au centre, et y imprimait la mention *Made in England*.

Cette dernière particularité est bien caractéristique de la duplicité allemande. Que des particuliers poussés par l'intérêt fassent de la contrefaçon illicite, cela se voit dans tous les pays, et dans tous les pays également cet

abus est réprimé par les tribunaux ; mais qu'un gouvernement lui-même frappe d'une fausse marque de fabrique des objets qu'il fait confectionner, et pour la seule jouissance de tromper, cela est admirablement allemand ; et qu'il le fasse faire par des prisonniers ennemis qui le répèteront certainement plus tard, cela dénote une fois de plus l'absence du sens moral le plus élémentaire.

Cette fabrication des boutons donna lieu à un incident de la part d'une prisonnière belge dont il ne m'a pas été possible de connaître le nom, mais le fait s'est passé devant témoins, et ne peut être mis en doute.

Cette jeune fille, volontairement ou non, fabriquait des boutons qui laissaient à désirer. La *Werkmeisterin* vint à maintes reprises lui montrer le fonctionnement de la machine, et ses remontrances arrivèrent à la longue à pousser à bout celle qui en était l'objet. Si bien qu'un jour, celle-ci résolue à se débarrasser à tout prix de cette *fraulein*, simulant un zèle subit, et une louable ardeur au travail, lança le balancier de la presse de toute la force de ses deux bras, au moment précis où la *Werkmeisterin* s'approchait pour vérifier la position des rondelles de fer-blanc. Ce qui devait arriver arriva : L'Allemande reçut violemment

sur la tête le contrepoids en fonte du balancier, et sa grande figure osseuse rendit un bruit sec comme celui d'une cafetière en métal qui tomberait sur les dalles d'une cuisine, cependant que son bonnet à fleurs subissait certains dommages. La bonne femme chancela, se tint la tête entre les mains, et sortit sans mot dire en s'appuyant à la muraille.

On ne la revit point de plusieurs jours, et après qu'elle eut repris son service avec une figure tuméfiée et cabossée, elle ne remit plus les pieds dans cette cellule dont l'occupante eût tout le loisir de faire désormais des boutons comme elle l'entendait, avec trous ou sans trous, bien sertis ou mal sertis. Il n'est pas d'exemple qu'un Boche n'ait filé doux devant celui qui l'a dressé une fois.

Madame Dentant fit successivement des boutons, du raccommodage de sacs à provisions, du transport de sacs de pommes de terre, et enfin de la tresse de corde faite avec la ficelle qui servait à l'emballage des colis que recevaient les prisonniers dans tous les camps, et qui était partout confisquée à l'arrivée, par la censure. Ceci représentait dans toute l'Allemagne un certain nombre de kilomètres de ficelle qui était dirigée vers les diverses prisons de femmes, et les tresses qu'elles confec-

naient servaient à fabriquer des semelles d'espadrilles. La pénurie absolue de cuir en Allemagne, vers la fin de la guerre, avait conduit à cet expédient, et les espadrilles connurent une vogue inaccoutumée.

Lorsque Madame Dentant eut à faire de la réparation de sacs, elle eut l'idée, pour se distraire, de chercher à retirer de la toile quelques fils qu'elle utilisa pour faire en cachette, de la dentelle au crochet. Elle s'était fabriqué un crochet avec une épingle à cheveux tordue, façonnée, et polie par frottement sur le mur de ciment.

Un jour, la *fraulein* qui vérifiait son travail, surprit ce bout de dentelle. Son premier mouvement fut de l'arracher, de crier, de punir, mais elle réfléchit aussitôt que ce travail était élégant et léger de conception et d'exécution, en un mot, il était bien français, et à son insu elle subit l'ascendant de cette supériorité : Tandis que ses gros doigts gourds de gardeuse d'oies manipulaient la dentelle, elle rêva de posséder une parure semblable, et fit un accord avec Madame Dentant, moyennant lequel elle lui laisserait toute liberté pour le travail, à condition que la prisonnière lui ferait les quelques longueurs de cette dentelle qui la séduisait.

Madame Dentant lui promit tout ce qu'elle voulait à condition qu'on lui procurerait le fil nécessaire, et elle fit tant et si bien qu'elle lui soutira environ dix fois plus de fil qu'il n'en fallait pour ce travail, et toutes les prisonnières en bénéficièrent à bon compte.

La désespérante monotonie de ces journées de cellule était coupée par une promenade d'une vingtaine de minutes. A partir de 1916, les détenues purent se promener deux par deux, tandis qu'auparavant elles étaient tenues de se suivre en file indienne à intervalle de cinq mètres. C'est durant ces promenades que celles qui n'habitaient pas la même cellule ou des cellules voisines, pouvaient se voir et échanger quelques mots rapides.

Madame Dentant sympathisait avec Sœur Louise, et cherchait volontiers à se rapprocher d'elle chaque fois qu'elle en avait la possibilité.

Sœur Louise, des Filles de la Charité, était occupée au moment de la guerre, au Dispensaire du Bureau de Bienfaisance de Lille, et sans s'être aucunement concertée avec Madame Dentant, elle avait accompli spontanément de son côté la même œuvre de ravitaillement des

soldats français cachés. Elle put mener cette dangereuse besogne de dévouement jusqu'en 1916 sans être soupçonnée, mais fut à la fin dénoncée aussi par une de ces femmes sans morale et sans cœur qui, vivant des Allemands, s'attiraient leurs bonnes grâces en faisant métier d'espionner leurs compatriotes.

Sœur Louise fut arrêtée, condamnée à la réclusion, et envoyée à Siegburg où elle tint tête en maintes circonstances au *Direktor* de la prison qui lui avait voué une haine toute spéciale.

Il n'était pas étonnant que cette similitude de destinée rapprochât les deux prisonnières, et toutes deux s'efforçaient constamment de se trouver ensemble pour la promenade.

Un jour, le hasard du placement avait mis Madame Dentant quelques rangs en avant de Sœur Louise. Immédiatement des signes d'intelligence sont échangés pour tâcher de se réunir. Madame Dentant s'arrête à plusieurs reprises en feignant d'avoir à renouer le lacet de sa chaussure, mais chaque fois la *fraulein* la repousse brutalement à sa place. A la fin, elle veut sévir, et suivant une habitude qui lui était familière, elle pince sa victime au bras jusqu'au sang.

Sous la douleur, celle-ci ne peut réprimer

une injure, mais par bonheur elle a l'inspiration soudaine de l'énoncer en patois de Lille, et elle s'écrie :

« Ah ! Gueul' de quien pourrie au solel ! »

— Fous tites ?

— Je dis : Gueul' de quien pourrie au solel !

— Was ? Was ?... Solel ?

Et elle répéta cette appellation charmante avec volubilité autant de fois que la *fraulein* le lui demanda. Comme ceci se passait à haute voix, ce fut un éclat de rire général, la plupart des détenues étant Belges ou de la région du Nord, et ayant parfaitement compris l'injunctive.

L'Allemande ne comprenant toujours pas, fait sortir du rang une prisonnière au hasard, et lui demande ce que Madame Dentant vient de dire. Celle qui était interpellée était originaire des Ardennes, par conséquent n'avait pas compris non plus. A son tour elle fit répéter Madame Dentant qui se prêta de bonne grâce à ce manège, et s'exécuta autant qu'on le désira, mais en parlant de plus en plus rapidement, car elle sentait que le jeu devenait dangereux.

La pauvre Ardennaise reproduisait les assonances entendues, sans y trouver de sens, et

l'Allemande encore moins en les écoutant.

Voulant tirer la chose au clair, car les rires qui fusaient de plus belle lui montraient qu'il y avait un sens, et que sa position était ridicule, elle emmena Madame Dentant chez la Directrice de la prison.

Là, nouvelle scène semblable et toujours sans résultat. La directrice alla jusqu'à prendre un dictionnaire français, et y chercha une syllabe à la fois, le casse-tête demeurait insoluble. On fit venir l'institutrice de la prison qui avait été chargée, quelque temps auparavant, de donner des leçons d'allemand aux détenues, et plus de cent fois Madame Dentant fut obligée de répéter : Gueul' de quien pourrie au solel !

Le résultat de ces recherches linguistiques fut nul. Le plus amusant est que ces femmes se piquaient de bien savoir le français, elles en avaient tant de fois tiré gloriole devant les détenues, en faisant sentir leur infériorité à celles qui n'entendaient point l'allemand, aussi se trouvèrent-elles toutes profondément mortifiées dans leur amour-propre devant cette prisonnière qui mettait tant de complaisance à répéter sa phrase mystérieuse.

Evidemment, l'injure n'avait en elle-même rien de bien méchant, elle avait jailli sponta-

nément sous la douleur, avec l'accent du terroir, et sa trivialité populaire disparaissait devant le burlesque des circonstances.

Madame Dentant eut le dernier mot dans cette affaire, et sortit de chez la Directrice sans punition, emportant le secret de son vocable cabalistique.

Dans les cellules voisines, vivaient autour de Madame Dentant, d'héroïques femmes belges jetées en prison pour leur patriotisme, c'étaient Madame Boël, la comtesse Barré de Comognes, Mademoiselle Blanckaert, Madame Van den Broek, la comtesse Jeanne de Belleville, la princesse de Croy, ainsi que Sœur Louise, Mademoiselle Nollet, Louise de Bettignies et ses compagnes Léonie Vanhoutte et Louise Thuillier.

Oh ! que d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation !

En 1915 et 1916, le *Direktor* de la prison ne craignit point de mettre dans les mêmes cellules que ces femmes admirables, des prisonnières allemandes de droit commun, le rebut de la population ; et comme il advenait pour les premiers chrétiens enfermés dans les prisons souterraines du Colisée en attendant le martyre, qui arrivaient parfois à convertir leurs

gardiens, ces détenues allemandes, au lieu de démoraliser leurs compagnes par le spectacle de leur déchéance, s'en trouvaient au contraire améliorées par l'admiration que leur imposaient de semblables condamnées.

On alla même jusqu'à enfermer une condamnée allemande devenue folle, avec une Française, en contraignant cette dernière à soigner cette répugnante associée.

Nul ne saura jamais entièrement toutes les abominations qui furent imaginées par les Allemands dans cette geôle de Siegburg, et l'histoire édifiante de chacune de ces prisonnières mériterait de passer à la postérité.

Toutes souffrirent de la faim, du froid, et du fléau de la vermine.

Et comme il arrive chez les natures sensibles et affinées, la souffrance aviva chez certaines d'entre elles, les facultés d'émotion poétique, et plus d'une fois les sensations intimes jaillirent spontanément de leur cœur en strophes émues ou désolées.

J'ai sous les yeux quelques-uns de ces vers anonymes qu'elles se communiquaient les unes aux autres, ou comme témoignage de sympathie, ou comme simple exutoire à tout ce qui fermentait d'amertume, de révolte ou d'attendrissement au fond de leur cœur :

## JOUR DE PLUIE.

    Jour de pluie  
    Et de vent râlant,  
    O jour désolant,  
    L'âme endolorie  
    Doute de la vie,  
    Quand tu règues morne et si long  
    Sur la prison !

\*

    La durée  
    Goutte à goutte épanch  
    Son mortel tourment,  
    La main désœuvrée  
    Se crispe irritée,  
    L'oreille anxieuse poursuit  
    Le moindre bruit.

\*

    Plainte amère,  
    Lourd gémissement,  
    Puis glapissement,  
    De voix en colère,  
    Douloureux mystère,  
    Echo troublant de quelque dur  
    Martyre obscur !

    Douloureux mystère de quelque martyr obs-  
    cur, comme cela rend bien la souffrance de ces

femmes torturées physiquement et moralement dans cet *in-pace* de Siegburg !

Bien qu'elles eussent toutes d'excellentes raisons de se méfier de l'aumônier de la prison, elles ne trouvaient que dans la pratique de la religion le réconfort moral sans lequel elles n'eussent pu arriver à la fin de leur épreuve. Un certain Père Philippe qui venait les visiter parfois, les y aidait par sa compassion. Je n'ai pu connaître ni son nom ni son ordre, mais je sais seulement qu'il exerça envers ces malheureuses la charité chrétienne dans tout ce qu'elle a de plus consolant. Et comme plusieurs d'entre elles surprises d'une telle attitude lui en exprimaient leur étonnement, il ne craignit pas de leur dire : « Ici, je suis prêtre avant d'être allemand. »

La chose est tellement extraordinaire et tellement en opposition avec les éléments constitutifs de l'âme allemande, qu'elle vaut la peine d'être citée, elle est l'exception, unique à ma connaissance, qui confirme la règle.

Elles étaient arrivées à constituer une petite chorale pour rehausser par quelques chants les cérémonies religieuses, et l'ardeur et la ferveur qui allaient en augmentant à mesure que s'allongeait l'épreuve, leur avaient fait mener à bien pour la fête de Noël de l'année 1917, une

série de chœurs qui forcèrent l'admiration du personnel de la prison, à tel point que le *Herr Direktor*, voulant faire rapporter à lui tout l'honneur de cette exécution, y invita le public de la ville ; de cette façon, de même qu'il les faisait travailler, il les fit chanter pour la distraction des Allemands.

Cette fête de Noël 1917 était la dernière que Madame Dentant devait passer en captivité.

Il était écrit que tout dans l'histoire de cette condamnation aurait quelque chose d'inexplicable, un aspect inattendu et mystérieux.

Sa commutation de la peine de mort en celle de réclusion survenant à l'improviste alors qu'elle s'était déjà résignée dans son esprit et dans son cœur, à se tenir simple et droite devant le poteau d'exécution, avait déjà été quelque chose d'extraordinaire, et voici que vers fin décembre 1917 une autre nouvelle non moins surprenante lui fut annoncée : elle était graciée, et allait être libérée.

A quelle intervention, à la suite de quelles démarches cette grâce fut-elle décidée, quels sont les conseils qui en délibérèrent, et les motifs qui l'emportèrent, Madame Dentant l'ignorait alors, mais elle sut par la suite que le Roi d'Espagne en avait été l'artisan. Le roi

Alphonse XIII s'est entremis durant la guerre pour le salut d'un grand nombre de prisonniers, et en a arraché beaucoup à la mort. Sa situation de souverain d'un pays neutre lui donnait l'indépendance nécessaire pour tenter de telles démarches, et ses origines françaises dont plus de deux cents ans de nationalité espagnole n'avaient pas effacé la survivance dans sa famille, l'attiraient irrésistiblement vers la France souffrante, et vers les Français éprouvés. Son grand cœur le guida d'instinct en ces circonstances, et bien des infortunés lui doivent la vie aujourd'hui.

De semblables nouvelles, lorsqu'elles étaient annoncées, circulaient comme une trainée de poudre dans la prison, et Louise de Bettignies quoique spécialement recluse, l'apprit aussi.

Elle trouva le moyen de faire demander à Madame Dentant si elle avait de la famille habitant en France non occupée. Sur sa réponse affirmative, elle lui dit :

« Faites une demande pour être renvoyée en France et non en pays envahi, puisque vous êtes libérée, et promettez-moi d'aller à Paris faire connaître à qui de droit ma situation ici, afin qu'on tâche d'intervenir pour faire adoucir la rigueur de mon régime. »

Madame Dentant promet à Louise de Bettignies de s'employer par tous les moyens à la faire soulager, et fit la demande de retour en France libre. La requête fut repoussée, et tout espoir s'évanouit désormais pour la malheureuse détenue, de faire parvenir au pays son appel de détresse.

Pour des raisons demeurées mystérieuses, il s'écoula environ un mois entre la grâce accordée à Madame Dentant, et sa libération ; et comme elle s'en étonnait à bon droit, on lui laissa entendre à demi-mots qu'on ne désirait pas la renvoyer chez elle dans l'état de dépression et d'affaiblissement où l'avait mise cette longue captivité. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que cette attention fût pour elle-même, elle était causée par le souci des Allemands de ne pas laisser voir à la population française dans quel état lamentable on sortait de prison, lorsqu'on avait le bonheur d'en sortir.

L'époque d'ailleurs n'était plus éloignée dans les secrets desseins de la Providence, où la révolution, ouvrant les portes de ces bagnes, lâcherait tous les prisonniers à demi moribonds, sans nul souci de les voir porter dans leur foyer la réalité accusatrice, en arrivant à l'improviste, la terreur dans les yeux, comme des échappés de l'enfer.

On avait donc décidé de refaire la santé de Madame Dentant, et cela au moyen de rutabagas, de pelures de pommes de terre, de feuilles de betterave, d'orge et de poudre d'os. Et pendant ce temps, elle vivait dans l'inquiétude de cette situation précaire, et craignant surtout d'avoir à subir avant de partir, la visite du *Herr Doktor* Hohn. En effet, celui-ci qui avait été maintes et maintes fois berné par Madame Dentant, lui en gardait rancune.

Il se souvenait notamment d'une certaine visite où la malade lui ayant demandé de vouloir bien lui octroyer une purge dont elle sentait la nécessité, la lui refusa en criant : « Une *pourge* ! Une *pourge* ! Une condamnée qui demande à *pourger* quand nous n'avons même plus de *pourges* pour nos soldats ! » (On ignorait en vérité en France, qu'il y ait eu une telle crise en Allemagne, sur les purges...). Et cette réponse grotesque en français tudesque avait attiré un éclat de rire général qui l'avait fort humilié.

Aujourd'hui sa rancune pouvait facilement s'assouvir, en ne donnant pas l'*exeat* nécessaire, et bien que sa victime fût officiellement libérée, il était maître de la maintenir à sa fantaisie.

Durant ce mois, on fit prendre à Madame

Durant un peu plus d'exercice. On la conduisit chaque jour à l'usine à munitions voisine de la prison, et bien que sur ces entrefaites elle se fût donné une foulure au pied par une chute malencontreuse, elle voulut vaincre la douleur pour que le médecin ne pût pas prendre prétexte de cet incident pour prolonger la période d'attente.

Là, elle eut à faire des besognes insignifiantes de nettoyage et de mise en ordre. On l'avait cantonnée pour cela, seule dans une pièce attenante à l'atelier, où on lui apportait ses repas. Sur les murs de cet appartement étaient pendus des portraits du Kaiser et de toute la famille impériale, et se trouver seule chaque jour en tête à tête avec ces hôtes indésirables qui la fixaient de leur regard féroce, avait fini par l'exaspérer, à tel point qu'un jour, sans mesurer la portée de son geste, elle jeta sur tous ces portraits le restant de son écuelle de soupe, et le Kaiser en resta tout balaféré de rutabagas.

La cloison qui la séparait de l'atelier était en partie à claire-voie, son mouvement avait été vu par les ouvriers qui travaillaient près de là. Aussitôt ce fut une rumeur et une effervescence, et elle se rendit compte du danger de sa situation, car le crime de lèse-majesté

était patent, et c'était encore une fois le Conseil de guerre et ses suites.

Par bonheur, l'heure où l'on devait venir la chercher était arrivée, et elle fut emmenée avant que l'alarme ait été donnée à son sujet. Elle n'eut plus à retourner dans cet atelier, et l'affaire n'eut pas de suites, mais elle comprit tout ce qu'elle avait risqué.

Peut-être aussi bénéficia-t-elle du revirement qui s'était produit dans l'esprit de la population. Car on était loin alors, de la guerre fraîche et joyeuse : Il était évident que le coup était manqué, et il n'était plus question que de s'en tirer avec le moins de dommage possible, car l'on sentait que le moment n'était sans doute plus éloigné où il faudrait, sinon rendre des comptes à la justice des hommes, tout au moins affronter le verdict de la conscience universelle.

Enfin, le départ fut annoncé.

La veille, le 27 janvier 1918, Louise de Bettignies demanda à la *fraulein* directrice la faveur de pouvoir dire un dernier au revoir à celle pour qui les portes de la prison allaient s'ouvrir, cette ultime consolation lui fut impitoyablement refusée, ces deux compagnes de prison ne devaient plus se revoir...

# LE RETOUR

RÉCAPÉE.

9

Après trente mois de prison, Madame Dentant fut dirigée sur Lille encore occupée par l'armée allemande, n'ayant pu obtenir d'être rapatriée en France libre.

Comme elle savait devoir être fouillée la veille de son départ, elle avait auparavant remis entre les mains d'une de ses voisines de cellule, Mademoiselle Nollet, quelques souvenirs qu'elle désirait emporter, notamment des vues de la prison dessinées par une prisonnière sur des cartes postales, misérables petites choses sans valeur intrinsèque, mais qui avaient aux yeux des prisonniers un prix inestimable, et que les Boches recherchaient par tous les moyens car elles se vendaient facilement parmi la population.

Toutes savaient dans la prison, qu'une fois fouillée, celle qui devait partir n'avait plus aucun contact avec ses compagnes, et voici comment Mademoiselle Nollet s'y prit pour

faire parvenir à nouveau ces quelques objets à Madame Dentant après la fouille : Elle avait été commandée de corvée d'eau ce matin-là et était chargée de déposer dans chaque cellule une cruche pleine. Arrivée à la cellule de Madame Dentant qui était sur le point de partir, elle lui donna une cruche vide, dans laquelle elle avait préalablement placé les quelques souvenirs en question ; elle simula l'effort nécessaire à soulever une cruche pleine d'eau, alors qu'elle était d'un poids beaucoup moindre, et nul ne pouvait soupçonner que sous le couvercle il y eût autre chose que de l'eau.

Madame Dentant en prenant la cruche sur le pas de sa porte après le passage de la corvée se rendit vite compte de l'affaire ; elle en fut quitte pour se passer d'eau ce matin-là ce qui, était une bien petite misère auprès de la satisfaction intense de voir ses geôliers joués une fois de plus, et de rapporter ces dessins qui font aujourd'hui l'ornement de son intérieur.

Au moment de la remettre entre les mains des sentinelles, la directrice eut l'audace de s'approcher d'elle, et lui souhaitant bon voyage, de lui tendre la main. Sa victime eut un tel regard de mépris qu'elle n'insista pas, et Madame Dentant tournant les talons lui dit

pour tout adieu : « Je n'oublierai jamais ce que j'ai passé en Allemagne ! »

Toute la bassesse et toute la veulerie des Allemands sont bien contenues dans ce geste de tendre la main à ceux qu'ils ont martyrisés sauvagement, et ce geste ils l'ont renouvelé des milliers de fois dans tous les camps de prisonniers, montrant ainsi leur manque absolu de psychologie et de dignité.

Le voyage de retour se fit sans incidents, sous une impression étrange de joie et de tristesse qui laissait en fin de compte la sensation d'un malaise : Joie toute naturelle de se sentir graciée, de n'être plus cette chose suspecte et épiée dans tous ses mouvements, qu'elle était depuis plus de deux ans, mais tristesse également au souvenir de toutes ses compagnes d'infortune qu'elle abandonnait dans leur geôle, et aussi à la pensée de rentrer bientôt dans Lille occupée et de retrouver cette existence d'oppression si pénible où l'on se sentait véritablement sous la botte.

Et toutes ces pensées l'agitaient cependant que le train franchissait les gares que remplissait le brouhaha des troupes, en cette fin de la guerre où l'action allait se précipiter.

Deux sentinelles l'avaient prise au sortir de

la prison, et l'accompagnaient durant le voyage qu'elle fit cette fois en wagon de troisième classe. Depuis qu'on lui avait annoncé qu'elle était graciée, c'est-à-dire depuis un mois, on lui avait supprimé tous les colis de vivres qui lui venaient des œuvres de secours aux prisonniers, sous le prétexte que n'étant plus prisonnière elle n'avait plus besoin de ravitaillement, de sorte que pour toute provision de route, elle s'était embarquée avec une petite boîte de sardines qu'elle tenait de la générosité d'une de ses compagnes, et dont elle eut à se contenter pour vingt-quatre heures. Et si maigre que fût son repas, les deux sentinelles à sa droite et à sa gauche lui jetèrent des regards d'envie, et jamais l'expression figurée de « dévorer des yeux » n'avait été si réelle et si vivante.

Ces deux *landsturm*, qui n'étaient pas méchants, entamèrent la conversation, et vinrent à la plaindre de la déchéance irrémédiable où la laisserait désormais son passé de détenue, et Madame Dentant bouleversa et choqua véritablement leurs notions de l'honneur allemand, quand elle leur dit que loin de s'affliger et d'avoir honte de ses années passées en prison, elle revêtirait certainement son costume de prisonnière de Siegburg aux pre-

miers jours de carnaval, après la guerre, pour la plus grande joie des badauds.

Si ces deux soldats sont encore de ce monde ils sont certainement scandalisés encore aujourd'hui, en songeant à ces propos sacrilèges.

Cet interminable voyage de vingt-quatre heures dans ces misérables trains militaires sans cesse garés et refoulés suivant les nécessités des transports de matériel et de munitions qui encombraient les voies, l'amènèrent à Lille brisée et déprimée dans la soirée du 28 janvier 1918, c'est-à-dire le jour-même où les Allemands célébraient la fête du Kaiser.

Les jours de gloire de l'impérial cabotin étaient comptés, et la Justice immanente préparait en secret les événements qui, avant la fin de cette même année, allaient le mettre sur les genoux, et l'acculer à la désertion. Cette fête du Kaiser était la dernière que devait célébrer l'Allemagne. Le pressentait-on ? Ou bien les manifestations de joie en raison de la pénurie de toute chose se trouvaient-elles réduites à la seule possibilité de l'ivresse ? (Le blocus allié n'avait pu supprimer l'alcool, mais avait eu comme conséquence de faire affecter à la boisson toute une série d'alcools industriels, tous plus nuisibles les uns que les autres).

Toujours est-il que les voyageurs débarquèrent dans la ville au milieu d'une beuverie sans précédent, où tous, officiers et soldats, brailaient dans les rues en bandes avinées.

Devant ce spectacle d'ivresse générale, les deux sentinelles demeurées en sang-froid et pour cause, jugèrent que la *Kommandantur* elle-même, où ils avaient ordre de conduire Madame Dentant, devait être en liesse aussi, et qu'ils n'y trouveraient sans doute personne qui fût en état de les accueillir et de leur donner décharge de leur prisonnière.

Ceci montre en passant, en quelle haute estime ils tenaient ce personnel considérable de la *Kommandantur* qui, en temps ordinaire, faisait tout trembler, civils et militaires. Et quiconque a vu de près les dessous de l'armée allemande sait combien les distances entre grades sont maintenues avec férocité, mais dans l'ivresse il n'existe plus de hiérarchie, et les officiers de tout rang ne craignent pas de se vautrer dans l'orgie pêle-mêle avec leurs hommes ; aussi nos deux *landsturm* furent-ils avisés et perspicaces. Ils tinrent immédiatement conseil avec Madame Dentant, et tous trois convinrent de l'inutilité de toute formalité pour ce jour-là.

Ayant obtenu d'elle la promesse de ne point

s'évader, ils décidèrent de suspendre leur surveillance pour la nuit, et de la laisser loger où elle l'entendait. Sur ses indications ils la conduisirent dans une maison amie où elle savait devoir trouver un accueil hospitalier, et confiants dans sa parole, ils la quittèrent en annonçant qu'ils reviendraient la chercher le lendemain à dix heures. Puis, ces deux honnêtes gardiens, la conscience en paix, s'en furent par la ville en ébriété, prendre à leur tour leur part de réjouissance en cette ultime fête du Kaiser.

Dire quelle fut la joie de Madame Dentant en se retrouvant dans ce foyer qui l'accueillait au milieu de visages amis, serait impossible.

On y avait suivi toutes les angoissantes péripéties de son arrestation et de sa condamnation de 1915, puis on avait maintenu avec elle en Allemagne, le contact si précaire de ces cartes postales censurées, écrites au crayon, qui arrivaient à destination en deux ou trois mois, à demi effacées par le frottement, et dans lesquelles on souffrait cruellement de ne pouvoir s'épancher intimement, réduit à des formules banales encadrées d'imprécations barbares : *Kriegsgefangenen sendung — Geprüft — Bezetstes gebieten — Prüfungstelle*, etc. Et voici qu'aujourd'hui on la retrouvait, mais en quel

état ! Lamentable d'aspect, amaigrie, la santé complètement délabrée, et hors d'état de retrouver jamais son équilibre physique. A peine âgée de trente-quatre ans, cette échappée du bagne et du peloton d'exécution semblait un vieillard au soir d'une longue carrière de labeur et d'infortune.

Quelle détente, quel soulagement moral durent accompagner sa première nuit dans un lit et dans une chambre, hors de toute surveillance, elle-même n'eût su le dire, tant les sensations et les sentiments se pressaient et s'agitaient en désordre dans son esprit et dans son cœur.

Le lendemain, à l'heure dite, les deux *landsturm* se présentèrent à la porte, et eurent en la voyant un sourire béat de satisfaction. Leur grosse face apoplectique et toute rasée s'épanouit d'un mouvement simultané sous leur calot gris de galérien, car en fin de compte ils avaient couru gros risque, leur détenue eût pu s'évader durant la nuit. Mais s'évader où, grand Dieu ! Madame Dentant en eût-elle eu la moindre envie, ce n'était pas à l'improviste qu'elle eût pu exécuter le projet. Ces évasions par la Hollande, après avoir traversé toute la Belgique, demandaient une préparation longue et minutieuse, et l'attente d'occasions pro-

pices, elle en savait quelque chose, et dans l'état physique où elle se trouvait, elle était incapable d'affronter de semblables fatigues.

Les Boches constatèrent en l'occurrence qu'une parole donnée par un Français est une certitude, et sans doute en leur esprit entra-t-il quelque comparaison qui n'était pas à l'avantage de la loyauté de leurs compatriotes.

Le trio se remit en route vers la *Kommandantur*, dans les bureaux du journal *La Dépêche* où il arriva sans explications et avec autant de naturel que s'il venait directement de la gare à la descente du train.

Ce n'est pas sans émotion que Madame Dentant franchit le seuil de ces appartements où trois ans auparavant elle avait entendu tomber sur elle l'arrêt de mort, et par association d'idée, sa pensée se reporta vers Louise de Bettignies qui languissait encore à Siegburg, et dont la sentence était mise à exécution non point au grand jour telle qu'elle avait été rendue par le Conseil de Guerre, mais lentement, savamment, avec raffinement de barbarie, au fond d'un cachot. Et tandis qu'elle attendait, son cœur se serra, et tout son être souffrit.

Après un certain temps, on l'introduisit devant le capitaine Himmel, cet officier subalterne qui faisait trembler la ville tout entière.

et qui tenait en échec par sa seule méchanceté toutes les autorités, et même ses propres chefs.

Il l'accueillit de quelques paroles charmantes :  
« Ah ! vous voilà, Française ! »

Et Madame Dentant se redressa fièrement, montrant tout le prix qu'elle attachait à ce titre que le Boche lui décochait comme une insulte.

« J'ai là votre dossier ! Essayez de bouger encore. Si vous recommencez, on vous renverra à Siegburg. On vous a fait danser là-bas, hein ? Espionne ! Vous avez demandé à repartir en Suisse, pour renseigner Paris, mais je vous tiens là ! »

Et le soliloque continua quelques instants sur ce ton, cependant que fou furieux, comme un lion en cage, il tournait dans la salle en tous sens et s'emportait en agitant ses griffes sous le nez de Madame Dentant, prêt à lui arracher les yeux si elle avait eu le malheur de lui répondre un seul mot.

Ceci se passait devant un officier en civil qui durant ce temps se tenait rigide en un impeccable garde-à-vous en attendant que la tempête s'apaisât.

Elle finit par s'apaiser, et Madame Dentant fut congédiée : elle était libre !

Cette liberté, bien entendu, était toute rela-

tive, et elle était celle des malheureuses populations des régions envahies, que quatre années d'occupation avaient déprimées et brisées, mais tout de même, pour celle qui venait de passer trente et un mois en cellule dans les conditions abominables que l'on sait, cette liberté dans l'esclavage était inappréciable, et nul n'eût pu la convaincre qu'elle ne secouait en ce moment cette sensation d'étouffement qu'ont connue tous les prisonniers.

Après quelques jours de repos et de détente, Madame Dentant souffrit du malaise de l'inaction dans l'inquiétude, et son imagination se mit en mouvement, elle rêva de se dévouer à nouveau pour le pays, et secrètement elle souhaita pouvoir recommencer ce qui l'avait conduite devant le Conseil de Guerre. Mais hélas, elle n'avait plus la force physique correspondant à sa mâle énergie de 1914, demeurée vivante en elle, et peut-être encore avivée par les épreuves.

Elle offrit ses services au Comité Hispano-Américain qui assurait seul à cette époque le ravitaillement des villes occupées par l'ennemi, et jusqu'à la délivrance de Lille par l'armée britannique, elle dirigea la CANTINE DES POISSONCEAUX où se préparaient journellement quatre cents repas.

Elle ne tarda pas à se rendre compte qu'elle était l'objet d'une surveillance de tous les jours, quoique graciée et soi-disant libre. Bien que l'organisation de cette cantine fût tout à fait étrangère aux Allemands, elle reçut dès le jour où Madame Dentant y fut préposée, des visites d'officiers de tous grades et de toutes sortes, sous les prétextes les plus divers. Leur manque absolu de tact faisait que ces enquêtes qui eussent dû être discrètes pour être efficaces, étaient de la grosse malice, ce qu'on appelle en style militaire « de la malice cousue de fil de fer peint en blanc ».

Cela avait le don d'exaspérer Madame Dentant, toujours prête à la riposte, et se tenant sur ses gardes. Elle répondit un jour à un petit officier qui, la tête rasée, le monocle à l'œil, le cou étranglé dans son col rouge, et traînant sur les dalles des éperons de chevalier de moyen-âge, soulevait le couvercle des marmites pour voir quelle soupe y cuisait :

« Vous n'avez donc pas vu en entrant que le mot Cantine n'est pas écrit avec un K ? Ce n'est pas allemand, ici, c'est espagnol. »

Le Boche comprit-il ? Nul ne sait. Toujours est-il qu'il s'en alla comme il était venu, satisfait de sa personne, et laissant flotter derrière lui sur la pointe de son sabre une interminable

pélerine grise doublée d'écarlate, cependant que les molettes démesurées de ses éperons sonnaient lamentablement la ferraille sur le pavé de la cour.

La morgue de l'occupant allait d'ailleurs en diminuant, à mesure qu'il se rendait compte que la partie était jouée, et qu'il allait falloir bientôt opérer un de ces replis stratégiques dont il avait le secret.

Toutefois, ces algarades répétées faisaient frémir l'entourage de cette Directrice de cantine, on ne cessait de lui répéter qu'elle jouait un jeu dangereux, et finirait par s'attirer quelque nouvel ennui.

Dans la maison où elle logeait, elle avait réussi, à la barbe des Boches, à garder intact son matelas de laine, malgré toutes les réquisitions, les perquisitions et les menaces. La femme qui l'hébergeait était une mère de treize enfants, à qui l'ennemi avait pris tous ses matelas, jusqu'à celui du berceau du dernier-né, et malgré cela Madame Dentant avait tenu bon, et jugeant avoir suffisamment couché sur la dure pendant ses trente et un mois de cellule, avait bravé toutes les sanctions pour garder sa laine.

Par bonheur, les événements militaires se précipitaient, et la ville de Lille fut délivrée le

17 octobre 1918, avant que l'irréductible fierté patriotique de Madame Dentant lui ait attiré quelque représaille.

Elle vécut avec la ville enfin libérée de l'étreinte, ces inoubliables minutes historiques où les habitants, en proie à une sorte de stupeur, ne pouvaient croire à la réalité. Elle fut du groupe de ceux qui coururent au devant des troupes britanniques à leur apparition vers la Porte d'Eau, et le premier officier anglais qui pénétra en ville, l'embrassa dans une accolade patriotique frémissante et spontanée.

On a dit de la guerre que c'était une période étrange qui amenait des bouleversements tels qu'on y voyait des hommes s'embrasser en public sans être ridicules : Combien en effet de ces étreintes tragiques à l'instant d'une attaque, avaient la majesté d'un geste cornélien. Mais on peut ajouter aussi que c'était une période où bien des hommes souvent embrassèrent aussi publiquement des femmes qu'ils ne connaissaient pas, dans un mouvement d'exaltation où n'entrait aucune sentimentalité, et dont la ferveur patriotique faisait toute la grandeur.

Une fois la ville aux mains des Anglais, Madame Dentant n'eut plus qu'une idée : obtenir un laisser-passer pour se rendre à

Dunkerque où était demeurée toute sa famille. Ces autorisations s'obtenaient fort difficilement, il fallait mettre un frein au désir de bouger de tous ces pauvres habitants qui avaient mené durant quatre ans la plus misérable des existences de reclus, et en qui fermentait maintenant le besoin de liberté. Elle manœuvra tant et si bien, qu'elle sollicita et obtint cette autorisation du premier officier français venu en permission à Lille, et qu'elle alla trouver dans les bureaux provisoires de la Mairie au Boulevard de la Liberté ; et joyeuse, insouciant et rajeunie, elle s'en fut retrouver son fils et tous les siens qu'elle avait cru plus d'une fois ne devoir jamais revoir.

Le 19 juillet 1919, le jour de la rentrée à Lille du 43<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, elle fut citée à l'ordre de l'armée, et décorée de la croix de guerre par le Général Grégoire, sur le front des troupes massées sur la Grand-Place au pied de la colonne commémorative de la levée du siège de Lille par les Autrichiens en 1792, et voici la belle citation qu'elle obtint :

ORDRE DE L'ARMÉE, N° 20369.

« Madame veuve Mabaet, née Dentant Marie-Jeanne.

« Lors de l'occupation de Lille par les Allemands en 1914, a donné asile à un officier supérieur et à un soldat du 5<sup>e</sup> territorial, qui ont réussi par la suite à rejoindre l'armée française. A coopéré activement au ravitaillement d'autres soldats cachés dans la ville, et de ce fait a été condamnée à mort le 13 juillet 1915 par un tribunal mili-

« taire ennemi. Sa peine ayant été commuée  
« en dix ans de réclusion, a été déportée en  
« Allemagne, où elle a dû subir jusqu'au  
« 27 janvier 1918 les rigueurs de la prison  
« prussienne. A été très éprouvée dans sa  
« santé par les souffrances qu'elle a endurées  
« pour avoir accompli son devoir de bonne  
« Française.

« Au Grand Quartier Général, le 12 juillet 1919.

« *Le Maréchal de France, commandant en chef*  
« *les armées françaises de l'Est,*

« PÉTAIN. »

Dans les quelques lignes de cette citation, tiennent tout l'héroïsme et tout le mérite, comme aussi toutes les misères et toutes les souffrances de cette admirable patriote.

Le 16 juillet 1927 lui fut décernée la médaille de la Cité de Lille, et le 9 février 1930 la médaille de la reconnaissance des Défenseurs de Lille.

Et l'on ne peut s'empêcher de songer que le Gouvernement français s'honorerait aujourd'hui en attachant sur cette poitrine le ruban rouge de la Légion d'Honneur qui, plus d'une fois, fut décerné pour des actions de moindre mérite.

Madame Dentant, dès le début de son œuvre de dévouement en 1914, pressentant qu'elle aurait peut-être maille à partir avec les Allemands, avait délibérément quitté son véritable nom de Madame veuve Mabaet, afin de ne porter préjudice à qui que ce soit, en cas de malheur, et elle avait repris son nom de jeune-fille sous lequel nous l'avons suivie durant tout ce récit, sachant que sa famille paternelle, hors d'atteinte en France libre, ne pourrait être inquiétée d'aucune façon.

Elle est aujourd'hui par son second mariage depuis le 8 octobre 1919, devenue Madame d'Hoëst-Dentant.

M. d'Hoëst, grand blessé et réformé durant la guerre, a néanmoins servi volontairement jusqu'à l'armistice, dans une gare régulatrice du front.

L'un et l'autre, maintenant ruinés dans leur santé, mènent une existence laborieuse que

leur imposent les nécessités de la vie, avec la sérénité de ceux qui ont souffert pour la bonne cause, et l'intime satisfaction du devoir largement accompli<sup>1</sup>.

Il me plaît de les exalter aujourd'hui, et de saluer en eux toutes les plus belles qualités de la race.

1. Madame d'Hoëst-Dentant constatant avec amertume, mais sans regrets, combien ces dures privations avaient délabré sa santé, disait : « Ces années de souffrance ont trop marqué, nous ne retrouvons plus notre jeunesse, et nous ne serons plus jamais que des *récapés* ».

C'est de ce mot qu'est né le titre de ce livre.

## TABLE

	<b>Pages.</b>
PRÉFACE . . . . .	11
NOTICE . . . . .	17
L'ARRESTATION . . . . .	21
LE PROCÈS . . . . .	47
LA PRISON . . . . .	79
LE RETOUR . . . . .	131

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 4 NOVEMBRE 1930  
PAR F. PAILLART, A  
ABBEVILLE (SOMME)

